



agence pour le
commerce extérieur



22 > 26 octobre 2017

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Étude réalisée dans le cadre de la mission économique conjointe
présidée par SAR la Princesse Astrid, Représentante de SM le Roi



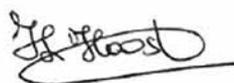
PRÉFACE

Le retard qu'a rattrapé en un éclair la Côte d'Ivoire après les affrontements du début de cette décennie permet au pays de voir son avenir sous les meilleurs auspices. En 2016, la Côte d'Ivoire figurait parmi les cinq pays affichant le taux de croissance le plus élevé au monde. Compte tenu d'un regain de stabilité et d'un gouvernement soutenant les entreprises, tout indique que cette tendance ne fera que se confirmer au cours des années à venir.

La Côte d'Ivoire dispose non seulement d'un important potentiel en population et d'un sol fertile, mais, avant tout, d'une vision d'avenir bien définie. D'ici 2020, la Côte d'Ivoire entend devenir l'un des principaux pays émergents. À cette fin, un Plan de Développement National 2016-2020 ambitieux a été lancé en collaboration avec des organisations internationales.

Ce plan table sur une panoplie impressionnante de travaux d'infrastructure et une industrie en pleine croissance. Il permettra au Président Alassane Ouattara et à ses ministres d'évaluer leurs actions au cours des prochaines années. Offrant ainsi plus de clarté à toutes les entreprises désireuses de lancer des projets en Côte d'Ivoire.

C'est dans ce contexte que l'Agence pour le Commerce extérieur, en collaboration avec ses partenaires fédéraux et régionaux, le S.P.F. Affaires étrangères, l'Agence wallonne à l'exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade, organise une mission en Côte d'Ivoire du 22 au 26 octobre 2017. Nous sommes convaincus qu'elle constituera pour nos entreprises belges une excellente occasion de faire valoir leurs atouts sur le marché ivoirien.



Fabienne L'Hoost
Directeur général

RÉCAPITULATIF

Entre 2012 et 2015, la Côte d'Ivoire a connu une croissance annuelle moyenne du PIB de 9 % et en 2016, le pays figurait parmi le top 5 mondial en matière de croissance rapide grâce à une progression du PIB de 7,5 %. Grâce à ces chiffres de croissance impressionnants, la Côte d'Ivoire devenait en 2016 la 94^e économie mondiale avec un PIB de 35,5 milliards d'USD, un montant destiné à progresser fortement selon le FMI. À cette fin, le Plan de Développement National courant de 2016 à 2020 doit permettre de donner les impulsions nécessaires à ce redressement.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire bénéficie de solides fondamentaux macroéconomiques. Contrairement à bon nombre des pays émergents, la Côte d'Ivoire maîtrise parfaitement l'inflation. Ces trois dernières années, cette dernière fluctuait autour du 1% et restera pareillement sous contrôle dans les années à venir à en croire le FMI. Ceci peut en partie s'expliquer par la surveillance étroite exercée sur la monnaie locale, le franc CFA. Cette monnaie, que la Côte d'Ivoire partage avec 7 autres pays, est émise par la banque centrale des États d'Afrique Occidentale (BCEAO). Elle est liée à l'euro et garantie par l'Etat français. Le taux d'intérêt, lui aussi sous la responsabilité de la BCEAO, s'élève à 2,5 % depuis 2013.

Le prix des produits agricoles sur le marché mondial est le facteur de volatilité principal de l'économie ivoirienne. Les produits agricoles représentent environ 70 % des exportations ivoiriennes et contribuent de manière conséquente au budget du gouvernement. Pour réduire cette dépendance, le gouvernement encourage vivement l'exportation de produits (semi-) finis. Sans compter les exportations de pétrole, d'or et de caoutchouc. Les principales importations du pays sont le pétrole, le riz, le poisson, les médicaments et les

voitures particulières. La Côte d'Ivoire présente traditionnellement une balance commerciale positive, principalement grâce à un excédent avec l'Europe.

Le commerce avec l'Europe, en attendant un accord définitif conclu entre l'UE et la CEDEAO, relève d'un accord de partenariat bilatéral. La CEDEAO est une organisation régionale fournissant une collaboration politique, militaire et économique ; la Côte d'Ivoire en est la troisième principale puissance économique. Malgré certaines initiatives communes, le commerce entre les pays CEDEAO reste limité. La Côte d'Ivoire est par ailleurs membre de l'UEMOA, un organe de coopération entre huit pays d'Afrique de l'Ouest partageant entre autres une monnaie commune.

Les investissements étrangers (IDE) en Côte d'Ivoire se situaient ces deux dernières années juste en dessous de la barre des 500 millions d'USD. Si la courbe des investissements *greenfield* ne cesse de grimper, il en va de même pour le stock d'IDE. La France est le principal investisseur en Côte d'Ivoire, même si la Belgique y a développé également quelques projets importants. Grâce à un régime d'investissement favorable dans des secteurs ciblés et domaines spécifiques, le gouvernement ivoirien projette de franchir le cap des 500 millions d'USD au cours des prochaines années.

La principale raison pour laquelle la Côte d'Ivoire, malgré sa forte et stable croissance des dernières années, se voit souvent délaissée par des partenaires commerciaux et investisseurs potentiels réside dans les considérables risques politiques et commerciaux décrits par l'assureur-crédit Credendo. Un scrutin stable en octobre 2020 serait en mesure d'apaiser bien des inquiétudes.



LA CÔTE D'IVOIRE

En attendant 2020, les investissements vont bon train dans les travaux d'infrastructure : l'optimisation des réseaux routiers et ferroviaires, notamment, ce qui permettra d'accélérer et de sécuriser le transport (international) de personnes et de marchandises. Les ports ivoiriens se sont également développés, entre autres avec l'aide de la Belgique, et ce en vue de s'imposer comme point nodal logistique de l'Afrique de l'Ouest. D'autres projets d'infrastructure à grande échelle sont par ailleurs planifiés, tels que des centres de santé ou encore des projets relatifs à l'énergie, en passant par des infrastructures sportives et des logements.

Un autre investissement important, conjuguant infrastructure et TIC, concerne l'installation de 7.000 kilomètres de câbles en fibre de verre. Il ne s'agit là que de l'une des nombreuses initiatives prises par le gouvernement visant à améliorer l'accès de la population à Internet et ce, non sans succès, d'ailleurs, grâce à l'utilisation massive des smartphones. Par ailleurs, les habitants et les entreprises de Côte d'Ivoire sont de plus en plus en mesure de profiter de services et applications proposés en ligne par le gouvernement. Les entreprises ivoiriennes accusent encore un léger retard d'un point de vue technologique, ce qui ne peut qu'engendrer des opportunités.

L'agriculture est et reste essentielle pour l'économie ivoirienne. Le pays fait partie des dix principaux exportateurs mondiaux pour dix de ses productions au moins. Le produit d'exportation ivoirien le plus connu n'est autre que le cacao. Le pays pourvoit en effet à 40 % de la production mondiale. D'autres produits tels que les noix de cajou rencontrent eux aussi un succès grandissant, alors que le café ivoirien connaît à nouveau une belle progression. La volonté du gouvernement visant à renforcer les investissements dans l'industrie de la transformation

et à accorder des incitants aux entreprises fournissant des produits (semi-) finis offre de nombreuses perspectives.

Pour conclure, le secteur des soins de santé sera analysé : il est sur le point de connaître un changement majeur suite à la mise en place d'une Couverture de Santé Universelle devant permettre, à terme, à des millions d'Ivoiriens supplémentaires d'accéder à des services préventifs et spécialisés. Par ailleurs, le gouvernement recherche des solutions structurelles à la pénurie de centres de soins et de produits pharmaceutiques.

Après quelques chiffres-clés (section 1) et une analyse macroéconomique (section 2), nous nous pencherons sur les quatre secteurs précités qui se trouvent parmi les plus dynamiques de la Côte d'Ivoire (section 3). Quelques réussites récentes d'entreprises belges clôtureront cette étude (section 4).

SOMMAIRE

PRÉFACE	3
RÉCAPITULATIF	4
1. LA CÔTE D'IVOIRE EN QUELQUES CHIFFRES	8
2. DONNÉES ÉCONOMIQUES	12
2.1 Indicateurs clés	14
2.1.1 PIB	14
2.1.2 Inflation	17
2.1.3 Taux d'intérêt	18
2.1.4 Taux de change	19
2.2 Commerce extérieur	20
2.2.1 Exportations	22
2.2.2 Importations	23
2.3 Investissements directs étrangers	24
2.4 Évaluation du risque	26
2.4.1 Évaluation du risque selon le Groupe Credendo	26
2.4.2 Autres indicateurs de risque	29
3. ANALYSE SECTORIELLE	30
3.1 Infrastructures	32
3.2 Technologies de l'information et de la communication	40
3.3 Agriculture	46
3.4 Soins de santé	52
4. RÉUSSITES RÉCENTES	56
5. SOURCES	61



1

LA CÔTE D'IVOIRE EN QUELQUES CHIFFRES





GÉOGRAPHIE

TERRITOIRE

Une superficie totale de **322.463 km²**

10
x Belgique



CLIMAT

La Côte d'Ivoire jouit d'un climat stable.



24°C

28°C

Les températures oscillent toute l'année entre **24°C** et **28°C**.



J 150 mm

Les précipitations sont les plus basses en décembre et en janvier. En **octobre**, il tombe en moyenne 150 mm de pluie.

PIB NOMINAL (À PRIX COURANTS)

#94

puissance économique mondiale (en 2016)

PIB ANNUEL PAR HABITANT EN PARITÉ DE POUVOIR D'ACHAT

3.609 USD

(en 2016)



TAUX DE CHANGE
655,957
FRANCS-CFA
↑↓
1 EUR

ÉCONOMIE

DÉMOGRAPHIE

23,7
millions

d'habitants
(juillet 2016)

>60

La Côte d'Ivoire possède plus de
60 groupes ethniques
et, par conséquent, également plus de
60 langues locales et dialectes.

La langue officielle est le français



MOYENNE D'ÂGE
20,7 ans

= une des plus jeunes
au monde

300.000
habitants

5 millions
habitants

YAMOOUSSOUKRO
(la capitale)

ABIDJAN



RÉPUBLIQUE PRÉSIDENTIELLE

Indépendance : depuis le 7 août 1960
(de la France)

1

1 PRÉSIDENT

Alassane Dramane Ouattara
(depuis le 4 décembre 2010)

1 PREMIER MINISTRE

Amadou Gon Coulibaly
(depuis le 11 janvier 2017)

12

DISTRICTS

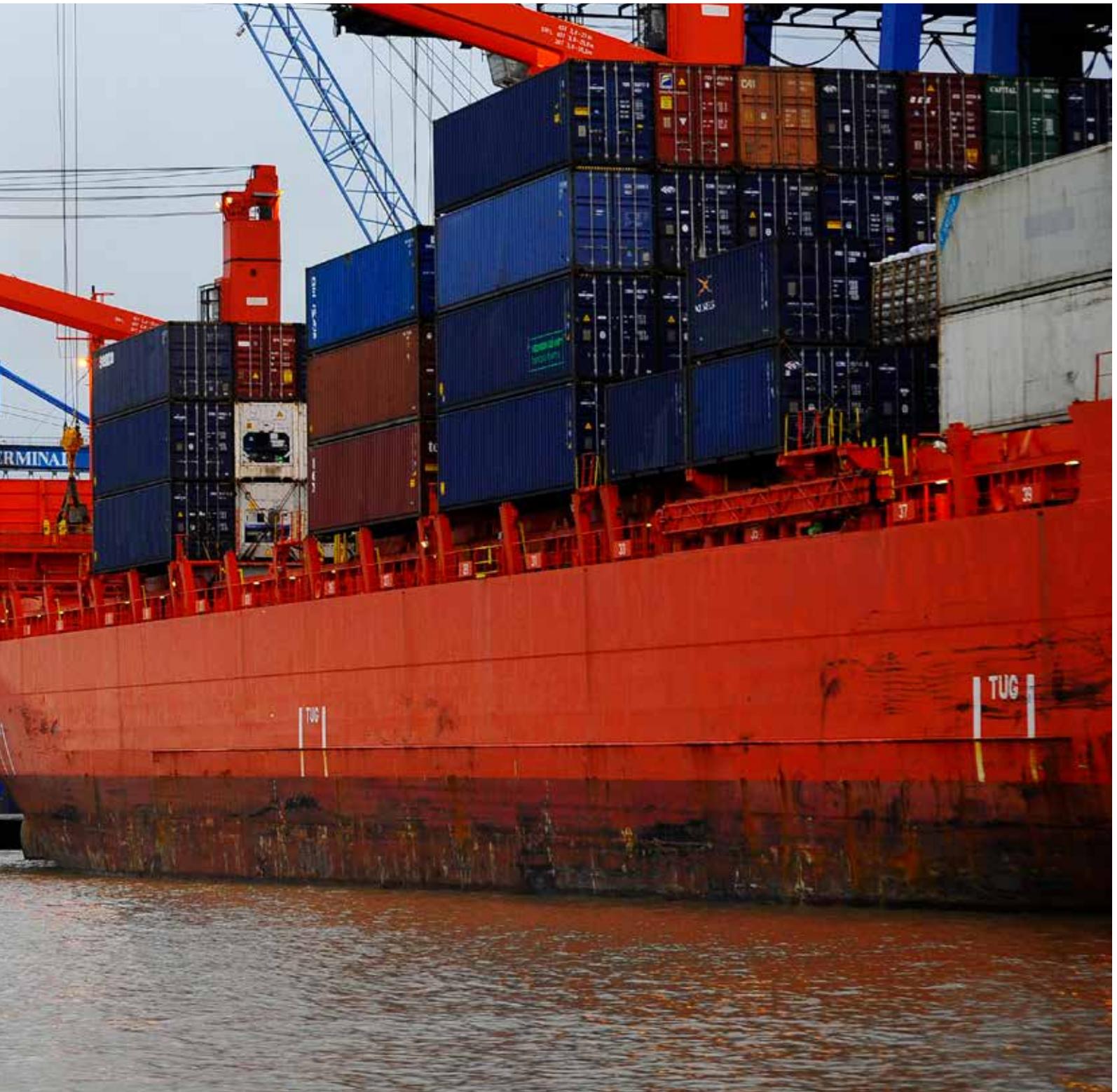
et deux districts
autonomes (Abidjan et
Yamoussoukro)

POLITIQUE

2

DONNÉES ÉCONOMIQUES





2.1 INDICATEURS CLÉS

2.1.1 PIB

Le produit intérieur brut (PIB) d'un pays quantifie la production de richesse émanant de ses agents économiques (ménages, entreprises et administrations publiques). Il est souvent considéré comme l'indicateur numéro un pour diagnostiquer la santé économique.

PIB NOMINAL

Selon des estimations du FMI, le PIB nominal (à prix courants) de la Côte d'Ivoire s'élevait à 35,5 milliards d'USD en 2016. Il a continué à grimper en 2017 pour atteindre 36,9 milliards d'USD. Selon le FMI, le PIB devrait croître de plus de 20 milliards d'USD par rapport à 2016, pour atteindre 56,2 milliards d'USD d'ici 2022.

Sur base du PIB de 2016, la Côte d'Ivoire occupe la 94^e place mondiale, juste derrière le Turkménistan

et devant la Bolivie. À titre de comparaison, la Belgique se situe à la 25^e place mondiale.

Le PIB annuel par habitant (en parité du pouvoir d'achat) s'élevait en 2016 à 3.609 d'USD et devrait atteindre 5.256 d'USD en 2022.

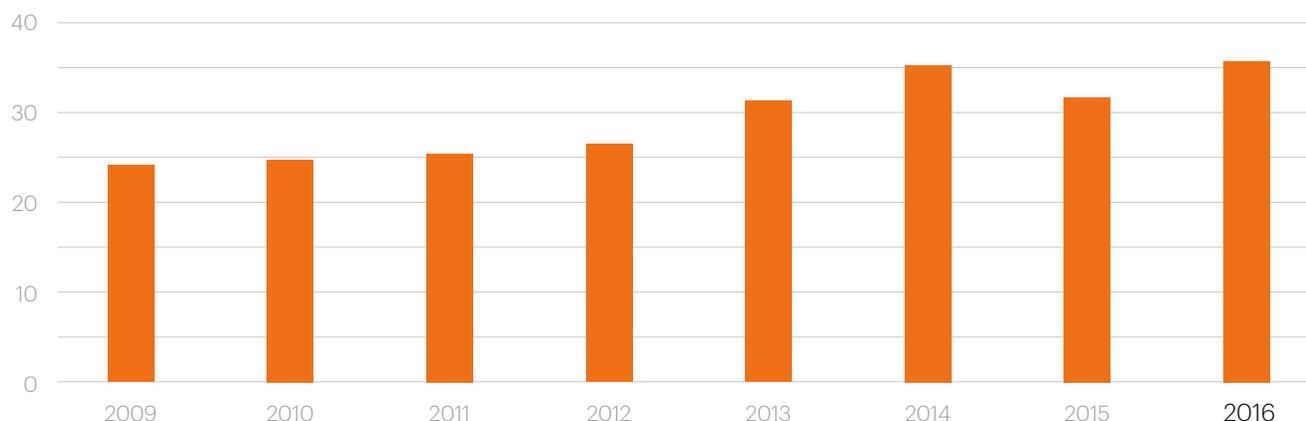
CROISSANCE

La croissance économique d'un pays mesure l'évolution du PIB réel (à prix constants, sans tenir compte du facteur inflation).

La Côte d'Ivoire a connu une forte croissance de la prospérité dans les années 1970 grâce à une situation politique stable et à une économie ouverte. La croissance a commencé à s'essouffler dans les années 80 suite, entre autres, à la baisse des prix du cacao et du café. Cette situation s'est corrigée

EVOLUTION DU PIB RÉEL (EN MILLIARDS D'USD)

SOURCE : FMI



” On observait en 2016 une croissance réelle de 7,5 %. Le pays enregistrait ainsi l'une des cinq meilleures croissances au monde. Le contraste avec la croissance moyenne en Afrique subsaharienne, limitée à 1,5 %, est frappant.

dans le courant des années 90 par le biais de restructurations et d'une dévaluation de la monnaie commune, le franc CFA.

Félix Houphouët-Boigny, premier président de la Côte d'Ivoire après la proclamation de l'indépendance et au pouvoir jusqu'à sa mort, est décédé en 1993. Sa mort a marqué le début de deux décennies d'instabilité. En 1999, un coup d'État militaire suivi d'élections contestées a entraîné une aggravation des tensions internes avant de finalement déboucher en 2002 sur une guerre civile. Celle-ci a pris fin cinq années plus tard, avec toutefois des tensions larvées jusqu'en 2011. La croissance moyenne réelle du PIB au cours de cette période était de -1,9 % par habitant.

Le pays a retrouvé la stabilité avec l'entrée en fonction de l'actuel président, Alassane Dramane Ouattara. Avec un premier PND (Plan National de Développement), Ouattara, ancien collaborateur du FMI, a concentré ses efforts sur les investissements en matière d'infrastructures, l'augmentation de la productivité dans le secteur primaire et l'amélioration de l'indice de la facilité de faire des affaires. Selon la Banque mondiale, le pays faisait

partie, tant en 2014 qu'en 2015, du top 10 des pays ayant réformé le climat des affaires. Entre 2012 et 2015, la croissance réelle moyenne du PIB par habitant était de 6 %, suite à une augmentation annuelle moyenne du PIB de 9 %.

Selon le World Economic Outlook, la croissance réelle du PIB s'élevait encore à 8,9 % en 2015, le pays connaissant ainsi la deuxième croissance la plus rapide en Afrique subsaharienne, derrière l'Éthiopie. On observait en 2016 une croissance réelle de 7,5 %. Le pays enregistrait ainsi l'une des cinq meilleures croissances au monde. Le contraste avec la croissance moyenne en Afrique subsaharienne, limitée à 1,5 %, est frappant.

La croissance des dernières années s'explique notamment par une croissance automatique suite au retour de la paix, la production reprenant. Afin d'également consolider la croissance dans les années à venir, le gouvernement a mis sur pied un deuxième PND pour la période 2016-2020. Celui-ci se concentre principalement sur les partenariats public-privé (PPP) et devrait de la sorte contribuer à la poursuite de l'industrialisation et à la diversification de l'économie. Est notamment concerné le

PAYS PRÉSENTANT LA PLUS FORTE CROISSANCE DU PIB RÉEL EN 2016 (EN POURCENTAGE)

SOURCE : FMI

Position	Pays	PIB RÉEL en 2016
1	Nauru	10,4%
2	Irak	10,1%
3	Éthiopie	8%
4	Ouzbékistan	7,8%
5	Côte d'Ivoire	7,5%
6	Islande	7,2%
7	Cambodge	7%
8	Tadjikistan	6,9%
9	Bangladesh	6,9%
10	Laos	6,9%

traitement local des produits agricoles. Par ailleurs, le plan prévoit notamment des mesures en faveur des PME visant à poursuivre le développement du secteur minier.

Le FMI annonce déjà une croissance annuelle du PIB aux alentours de 7 % jusqu'en 2020. La hausse de la demande intérieure devrait à cet effet jouer un rôle moteur. Le FMI met cependant la Côte d'Ivoire en garde contre des chocs possibles dus à sa forte dépendance au prix des matières premières. L'instabilité politique peut elle aussi venir jouer le trouble-fête. Comme en témoigne la mutinerie de l'armée en janvier et en mai 2017, la situation demeure précaire.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

Le **secteur primaire** regroupe toutes les activités destinées à l'exploitation des richesses naturelles, l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse par exemple. Selon les dernières estimations, ce secteur représentait en 2016 17,6 % du PIB ivoirien. La Côte d'Ivoire est, avec quelque 40 % de la production totale, le principal producteur de cacao au monde. On y cultive également le café, la noix de

cajou, la noix de coco, l'huile de palme et les bananes.

Le **secteur secondaire** comprend toutes les activités visant à transformer une matière première naturelle en produit fini. Ce secteur représentait en 2016 19,5 % du PIB ivoirien. Les principaux secteurs industriels sont la fabrication industrielle d'aliments, le textile, les matériaux de construction, les engrais, ainsi que l'assemblage de moteurs, de véhicules et de vélos. Le secteur minier a progressé de 12,5 % en 2015 et aurait encore augmenté de 17,1 % en 2016. La production de pétrole brut a également progressé considérablement ces dernières années (+37,9 %).

En collaboration avec entre autres la Banque africaine de développement, la Côte d'Ivoire s'est fixé comme objectif de porter la contribution industrielle au PIB à 40 % en 2019. Le PND entend également stimuler de nouveaux centres de production industrielle et miser notamment sur les secteurs de production à forte valeur ajoutée ainsi que, dans la mesure du possible, sur les activités consommatrices de main-d'œuvre. L'accord de partenariat économique conclu entre l'Union européenne et la CEDEAO devrait également ouvrir de nouvelles portes.

Le **secteur tertiaire**, celui des services, connaît, à l'instar de nombreux autres pays africains, une croissance rapide (+54 % en 2015) et représente déjà à l'heure actuelle 62,8 % du PIB. La croissance des échanges commerciaux est principalement alimentée par l'augmentation de la consommation privée. Cette dernière s'explique notamment par la baisse du chômage et l'augmentation du salaire minimum. Le secteur des télécommunications est lui aussi en plein développement (+9,7 % en 2016), tout comme celui des transports maritime et aérien (+9,3 %).

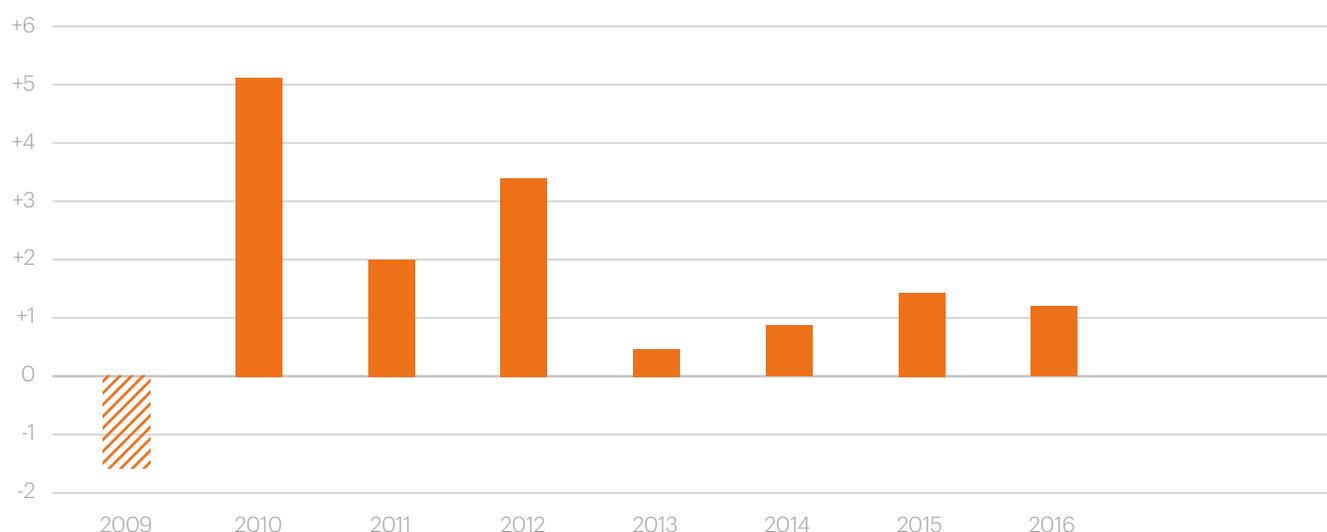
2.1.2 INFLATION

L'inflation désigne une hausse généralisée des prix des biens et services sur une période donnée. On parle également de hausse du coût de la vie ou de baisse du pouvoir d'achat. L'indice des prix à la consommation est la mesure la plus communément utilisée, comme c'est le cas en Belgique. Il reflète l'évolution des prix d'un ensemble standard de marchandises et services que les ménages achètent pour leur consommation. Pour déterminer l'inflation, on mesure l'évolution de l'indice sur une période donnée.

L'inflation s'élevait en 2016 à 1,2 % par rapport à l'année précédente. La Côte d'Ivoire représente depuis plusieurs années un facteur de stabilité en Afrique subsaharienne, région où l'augmentation moyenne de l'inflation de 12,7 % cache des disparités allant de 479,7 % (Soudan du Sud) à une déflation de 4,9 % (Tchad).

TAUX D'INFLATION- VARIATION ANNUELLE (EN POURCENTAGE)

SOURCE : FMI



2.1.3. TAUX D'INTÉRÊT

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest conduit la politique monétaire du pays. La Côte d'Ivoire fait en effet partie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), avec le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. L'un de ses rôles est de garantir la stabilité du système financier. La BCEAO peut abaisser les taux pour encourager les dépenses et les investissements afin de stimuler l'activité économique ou, au contraire, les relever pour la freiner et éviter l'inflation.

La BCEAO utilise un taux de base de 2,5 % comme instrument. La hausse ou la baisse de celui-ci déclenche un large éventail de réactions, affectant non seulement les autres taux bancaires à court

et long terme (hypothèques, emprunts, taux d'épargne...), mais également les taux de change ainsi que de nombreux indicateurs macroéconomiques, comme l'emploi et les prix à la consommation.

Le taux de base est stable depuis 2013. En mars et en septembre de cette année, la BCEAO a réduit son taux de base de 25 points de base suite à la baisse de l'inflation au sein des huit pays membres. Cette baisse était en outre motivée par la décision de la Banque centrale européenne (BCE) d'encore réduire son taux de base cette même année. Comme le franc CFA est lié à l'euro, les actions de la BCE revêtent une importance cruciale pour la BCEAO (voir également 2.1.4 Taux de change).

” La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest conduit la politique monétaire du pays. La Côte d'Ivoire fait en effet partie de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA),

2.1.4 TAUX DE CHANGE

La devise ivoirienne est le franc CFA, abréviation de Communauté financière africaine. Le pays partage cette monnaie avec les autres États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (voir également 2.1.3 Taux d'intérêt).

Le franc CFA est lié à l'euro, sa parité étant de 655,957 francs CFA pour 1 EUR. Ce couplage est garanti par le Trésor public français, qui en assure la parité fixe depuis 1945. La régulation assure une stabilité monétaire de grande envergure, considérée par de nombreux investisseurs comme l'un des atouts principaux de la Côte d'Ivoire. Le président ivoirien Alassane Ouattara faisait lui aussi remarquer en 2016 que le franc CFA était gage de croissance et maintenait l'inflation sous contrôle.

La Côte d'Ivoire et le reste de la zone monétaire connaissent néanmoins des pressions croissantes visant à mettre un terme au couplage avec l'euro, voire même à abolir la devise. Des protestations se font ainsi régulièrement jour contre le fait que les pays affiliés au franc CFA sont contraints de placer au moins la moitié de leurs réserves extérieures auprès du Trésor public français. Par ailleurs, l'arimage du franc CFA à un euro fort ne constitue pas une bonne affaire pour la compétitivité des entreprises exportatrices. La BCEAO est en outre contrainte d'adopter *de facto* les directives de la BCE, ce qui empêche les pays adhérents de mettre en œuvre des politiques adaptées.

Les réserves de change de la Côte d'Ivoire s'élevaient, au 31 décembre 2016, à 4,95 milliards d'USD. Ces réserves ont augmenté de façon conséquente ces dernières années, les réserves ivoiriennes s'élevant à seulement 2,25 milliards d'USD en 2008. 91 pays disposent de réserves de change plus importantes que la Côte d'Ivoire.



SAME SAME BUT DIFFERENT

Le franc CFA est une appellation commune à deux monnaies. Celle de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, où siège notamment la Côte d'Ivoire et celle de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, constituée de six pays. Les deux monnaies ont la même valeur et les mêmes garanties du Trésor public français, mais ne sont pas convertibles entre elles et sont gérées par une banque centrale différente.

2.2 COMMERCE EXTÉRIEUR

ACCORDS DE COOPÉRATION

UEMOA

Selon des chiffres provisoires, les exportations de biens ivoiriens s'élevaient à 11,7 milliards d'USD en 2016, les importations se chiffrant quant à elles à 9 milliards d'USD. Représentant environ 40 % du PIB de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), la Côte d'Ivoire en est ainsi et de loin, la principale économie. Comme précédemment mentionné, l'UEMOA est une organisation intégrée disposant, entre autres, d'une devise commune.

CEDEAO

À l'instar des autres États membres de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire fait également partie de la CEDEAO, une organisation sous-régionale fondée en 1975 et prévoyant une coopération politique, militaire et économique. Ce bloc regroupe quinze pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Gambie et le Togo.

La CEDEAO représente un marché de 360 millions de personnes, pour un PIB global s'élevant en 2016 à 809,7 milliards d'USD ; il s'agit d'une progression remarquable depuis dix ans, ce PIB ne s'élevant à l'époque qu'à 321,8 milliards d'USD.

La CEDEAO a actuellement une union douanière, laquelle dispose, depuis le 1^{er} janvier 2015, d'une tarification extérieure commune. Les États membres conservent néanmoins chacun d'importantes compétences, telles que la possibilité d'imposer des taxes, des quotas ou des restrictions à l'importation. La Côte d'Ivoire aspire à une intégration sans cesse plus poussée devant éventuellement déboucher à terme sur un marché commun (common market).

La Côte d'Ivoire est la troisième principale économie de la CEDEAO, après le Ghana et loin derrière le Nigéria.

La Côte d'Ivoire et l'Union européenne

Depuis 1975, 79 anciennes colonies de pays européens jouissent d'un accès privilégié au marché européen. La Côte d'Ivoire, tout comme les autres pays de la CEDEAO, avait ainsi le droit d'exporter vers l'UE sans payer de taxes d'importation, tout en imposant des taxes sur les importations depuis l'UE. Sous la pression de pays moins développés qui, eux, ne pouvaient profiter de cet accès privilégié au marché européen, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) décida que cette situation devait être corrigée à partir de 2008.

L'accord de Cotonou fut par conséquent signé en juin 2000, lequel stipulait qu'à partir de 2008, les engagements commerciaux non réciproques se transformeraient en accords de partenariat économique (APE). Tout comme pour les autres blocs commerciaux constitués de pays ayant bénéficié auparavant de ce régime préférentiel, les négociations entre l'UE et la CEDEAO ont également traîné en longueur. L'organisation africaine entendait parvenir à une autre forme d'accès privilégié au marché européen.

La Côte d'Ivoire fut ainsi en 2007 le premier pays africain à signer un accord de partenariat bilatéral provisoire en dehors de la CEDEAO. La Côte d'Ivoire tenait ainsi à préserver les conditions favorables dont jouissaient ses produits agricoles. Cet accord supprimait séance tenante tous les tarifs d'importation sur presque tous les produits ivoiriens à destination de l'Europe et entraînera, sur une période de 15 ans, la disparition progressive des tarifs d'importation sur 75 % des produits européens. Les produits sensibles tels que le café et le cacao ne sont quant à eux pas concernés.

Un accord a été conclu en 2014 entre les deux organisations régionales, mais il n'a pas encore été ratifié. L'une des critiques émises à l'encontre de cet APE est que les tarifs pratiqués affaiblissent certains domaines clés de la politique commune conclue au sein de la CEDEAO, notamment le tarif extérieur commun. 11 des 15 pays membres de la CEDEAO font par ailleurs partie de ce que l'on appelle les PMA (Pays les moins avancés) et devraient donc, selon les règles de l'OMC, toujours bénéficier d'un accès libre au marché européen. Ils ne tirent dès lors absolument aucun bénéfice de l'APE. Selon certaines estimations, les pays d'Afrique de l'Ouest perdraient, à partir de 2020, environ 3,2 milliards d'EUR de revenus par an. En attendant, l'accord de partenariat bilatéral provisoire entre l'UE et la Côte d'Ivoire est toujours en vigueur.

Autres accords de libre-échange

La Côte d'Ivoire a également signé des accords de libre-échange avec la Suède et le Brésil.

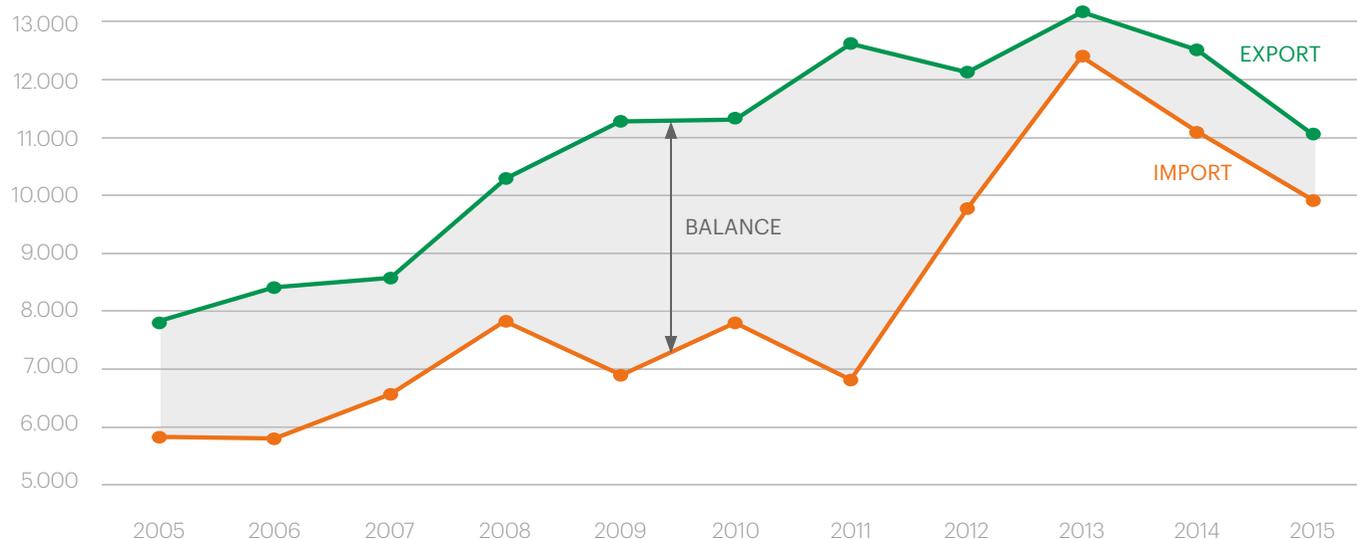
BALANCE COMMERCIALE DE LA CÔTE D'IVOIRE

La balance commerciale de la Côte d'Ivoire est traditionnellement positive. Un record absolu a été atteint en 2011, avec un excédent de près de 6 milliards d'USD. Celui-ci a depuis régressé à 1,2 milliard d'USD en 2015.

En 2015, l'excédent commercial s'expliquait principalement par le commerce avec l'Europe, dont le déficit avec la Côte d'Ivoire s'élève à environ 2 milliards d'USD. Les exportations vers l'Afrique subsaharienne et l'Amérique du Nord dépassent également de loin les importations. On constate en revanche un déficit commercial avec l'Asie de l'Est et, dans une moindre mesure, avec l'Afrique du Nord.

BALANCE COMMERCIALE IVOIRIENNE 2005 - 2015 (EN MILLION DE USD)

SOURCE : OMC





2.2.1 EXPORTATIONS

PAR PRODUIT

Selon les chiffres de l'OMC, les exportations de biens s'élevaient en 2015 à près de 11,2 milliards d'USD.

Les produits agricoles représentent pas moins de 68,9 % de la valeur totale des exportations. La Côte d'Ivoire est le principal exportateur mondial de fèves de cacao et est parvenue à écouler pour 3,55 milliards d'USD de fèves à travers le monde.

Le gouvernement a également pour ambition de transformer ses produits agricoles. Cela se reflète dans l'exportation de pâte de cacao (pour une valeur de 738 millions d'USD en 2015, +36 % depuis 2013), ainsi que de beurre, de graisse et d'huile de cacao (pour une valeur de 425 millions d'USD, + 62 % depuis 2013). Certains sous-produits, en particulier les gousses de cacao et les pellicules de cacao, représentent quant à eux 246 millions d'USD supplémentaires. Les autres principaux produits d'exportation sont les noix de coco et de cajou (776 millions d'USD), ainsi que le café et l'huile de palme.

Parmi les exportations de biens non agricoles, on trouve la vente de pétrole (brut et raffiné, pour un total de 1,8 milliard d'USD), d'or (756 millions d'USD), de caoutchouc (502 millions d'USD) et de poisson préparé ou en conserve (140 millions d'USD).

Au total, 2.434 types de produits ont été exportés vers 156 pays.

Selon les chiffres les plus récents, des services à concurrence de 657 million USD ont été exportés en 2016, notamment dans le secteur des transports, du tourisme, des services liés aux produits et des technologies de l'information.

PAR PAYS

La Côte d'Ivoire exporte principalement vers l'Europe. Les Pays-Bas (12 %), la Belgique (7 %), la France (6 %) et l'Allemagne (6 %) constituent les principaux marchés d'écoulement des produits ivoiriens en Europe.

Les États-Unis (8 %) sont le seul pays non européen parmi les cinq principaux marchés de la Côte d'Ivoire. Viennent ensuite seulement les premiers pays africains, à savoir le Burkina Faso (sixième marché avec 5 %), le Mali, le Nigéria et le Ghana (respectivement 8^e, 9^e et 10^e marchés, avec environ 4 % de part chacun).

Ceci est révélateur de la modestie du marché interne africain, en dépit d'une monnaie et d'un marché uniques.

” Fait remarquable, on ne retrouve, en dehors du chef de file qu'est le Nigéria, aucun pays africain dans le top 10 des importateurs. La position de l'Europe en tant qu'exportateur est également beaucoup moins importante que celle d'importateur.

2.2.2 IMPORTATIONS

PAR PRODUIT

Selon les chiffres de l'OMC, les exportations de biens s'élevaient en 2015 à près de 9,91 milliards d'USD.

Cette année-là, la Côte d'Ivoire a acheté principalement du pétrole (pétrole brut et raffiné, pour une valeur totale de 2 milliards d'USD), du riz (488 millions d'USD), du poisson (444 millions d'USD), des médicaments (256 millions d'USD) et des voitures particulières (239 millions d'USD).

Au total, 3.827 types de produits ont été exportés vers 182 pays.

Selon les chiffres les plus récents, des services à concurrence de 2,9 milliards d'USD ont été importés en 2016, principalement dans les transports et le tourisme.

PAR PAYS

Pas moins de 15 % des biens achetés à l'étranger proviennent du Nigéria. La France est le deuxième fournisseur, avec 14 % des importations totales, tandis que la Chine, avec 12 % de parts, constitue également un important fournisseur de la Côte d'Ivoire.

Suivent ensuite, à bonne distance, les États-Unis, l'Italie et l'Inde avec 4 % ainsi que l'Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne, avec 3 % des importations ivoiriennes. Fait remarquable, on ne retrouve, en dehors du chef de file qu'est le Nigéria, aucun pays africain dans le top 10 des importateurs. La position de l'Europe en tant qu'exportateur est également beaucoup moins importante que celle d'importateur.

2.3 INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une entreprise étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont généralement classifiées selon deux grands groupes : les investissements dits « greenfield », qui visent à créer une entreprise de toutes pièces et les acquisitions « brownfield », qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

IDE ENTRANTS

Les investissements directs étrangers en Côte d'Ivoire ont rebondi à la suite du règlement du conflit latent en 2012. Ce ne sont plus 330 millions d'USD, mais bien 407 millions d'USD qui entrent en Côte d'Ivoire en 2013. Le montant total s'élevait à 494 millions d'USD en 2015, avant de diminuer légèrement pour atteindre 481 millions d'USD en 2016.

34 investissements entièrement nouveaux ont été réalisés en 2016, confirmant la tendance à la hausse des dernières années (15 en 2014 et 29

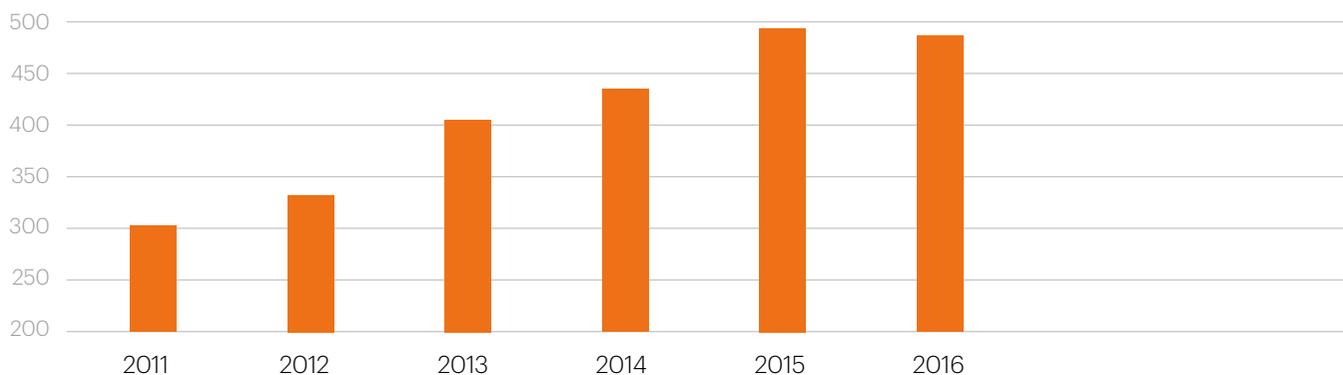
en 2015). Grâce aux investissements supplémentaires en 2016, le stock d'IDE a atteint une valeur de 7.605 milliards d'USD, soit 21 % du PIB. Plus d'un tiers du stock est entre des mains françaises. Viennent ensuite la Belgique (361 millions d'EUR) et l'Afrique du Sud (256 millions d'EUR).

En 2016, les principaux investisseurs provenaient de France (123 millions d'EUR). Suivait le Nigéria (102 millions d'EUR), avec notamment un investissement dans une usine de ciment par Aliko Dangote, l'un des Africains les plus riches. D'autres investissements importants provenaient du Royaume-Uni (92 millions d'EUR), du Liban (82 millions d'EUR), de l'île Maurice (72 millions d'EUR), du Maroc (62 millions d'EUR) et du Togo (61 millions d'EUR). En 2015, le Maroc était encore le principal investisseur en Côte d'Ivoire.

La plupart des investissements étaient destinés aux travaux d'infrastructure, suivis par le secteur des télécommunications, l'agro-industrie et le secteur des transports.

IDE EN CÔTE D'IVOIRE (EN MILLIONS D'USD)

SOURCE : UNCTAD



IDE BELGES EN CÔTE D'IVOIRE

Selon les chiffres du Trésor public français, des investissements directs étrangers à concurrence de 91 millions d'EUR ont été effectués par la Belgique en Côte d'Ivoire en 2015. Cela concerne, principalement, un investissement majeur dans les télécommunications. Comme indiqué précédemment, la Belgique est, avec un capital d'une valeur de 361 millions d'EUR, le deuxième investisseur le plus important en Côte d'Ivoire. Parmi les entreprises belges ayant déjà effectué des investissements en Côte d'Ivoire, on trouve Sea Invest, SIAT, SIPEF, Brussels Airlines, ZETES, Tractebel Engineering, NHV, BIA...

IDE IVOIRIENS EN BELGIQUE

Ces trois dernières années, les investissements directs étrangers ivoiriens sont restés fort modestes. Ils s'élevaient en 2014, 2015 et 2016 à respectivement 16, 14 et 9 millions d'USD. On ne connaît pas d'investissements ivoiriens récents en Belgique.

CLIMAT D'INVESTISSEMENT

Un nouvel « Investment Code » a été mis en place en 2012 pour attirer les investissements étrangers. Ce code propose divers incitants, notamment des réductions d'impôt et, dans certains cas, une exemption des taxes sur la valeur ajoutée. Le gouvernement octroie par exemple une indemnité d'exportation aux industries de transformation du cacao et du café qui exportent des produits finis et offrait, en 2016, une prime de soixante centimes d'euro pour chaque kilo de noix de cajou traitées exportées. Des mesures spéciales ont également été annoncées, dans les secteurs des infrastructures et du tourisme entre autres. En retour, le gouvernement attend des investisseurs qu'ils effectuent des transferts de technologie et créent des emplois locaux.

De plus, selon l'endroit où ils s'établissent, les investisseurs peuvent bénéficier de taux d'imposition spéciaux durant huit à quinze ans. Les entreprises situées dans les zones industrielles entourant Abidjan, par exemple, bénéficient d'une réduction de 50 % sur leurs factures d'eau et d'énergie.

Le gouvernement ivoirien ne travaille pas uniquement à l'attribution d'incitants financiers, il s'est également fixé des objectifs ambitieux en vue d'améliorer le climat d'investissement. Ceux-ci comprennent la protection de la propriété et le rapatriement des bénéfices, mais aussi les procédures de création d'entreprises, l'infrastructure et la qualification de la main-d'œuvre. Il reste toutefois du pain sur la planche, notamment dans le domaine des procédures juridiques, de l'attribution des contrats et de la lutte contre la corruption.

Bon nombre de ces indicateurs reflètent également la position du pays dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, dans lequel la Côte d'Ivoire n'atteignait, malgré les hausses des années précédentes, que la 142^e place en 2016. Le gouvernement ivoirien est tellement ambitieux que l'ancien Premier ministre et actuel vice-président Daniel Kablan Duncan a annoncé en 2015 son intention de percer le top 50 du classement en question. Entre 2012 et 2016, la Côte d'Ivoire a déjà dépassé 31 pays.

46 nouvelles réformes ont été annoncées en 2016, y compris la simplification des procédures de création d'entreprise, d'obtention du permis de construire ou de paiement des taxes.

2.4 ÉVALUATION DU RISQUE

2.4.1 ÉVALUATION DU RISQUE SELON LE GROUPE CREDENDO

Credendo assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, le Groupe Credendo établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Les défis auxquels la Côte d'Ivoire fait face en matière d'opérations d'exportation et d'investissements directs sont de taille, tant en matière de risques politiques que commerciaux.

OPÉRATIONS D'EXPORTATION

Les risques politiques et assimilés auxquels s'exposent les investisseurs en Côte d'Ivoire sont considérables : si une stabilité relative est prévue à court terme (score de 4 sur une échelle de 7), celles à moyen et long termes sont sous pression (score de 6 sur une échelle de 7). En ce qui concerne les transactions spéciales, le pays obtient un score de 5 sur 7.

Les risques politiques et assimilés doivent être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt, pour l'assuré ou pour le débiteur, un caractère de force majeure comme les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, ou les actes d'autorités publiques ayant le caractère de « fait du prince ».

ÉVALUATION DU RISQUE SELON LE GROUPE CREDENDO

SOURCE: WWW.CREDENDOGROUP.COM

Transactions commerciales

Évaluation des risques politiques et assimilés (1 à 7)

Court terme



Moyen et long termes



Affaires (spéciales) au comptant



Classification de prime de l'OCDE



Évaluation du risque commercial systémique (A à C)



Investissements à l'étranger

Évaluation du risque de violence politique (1 à 7)

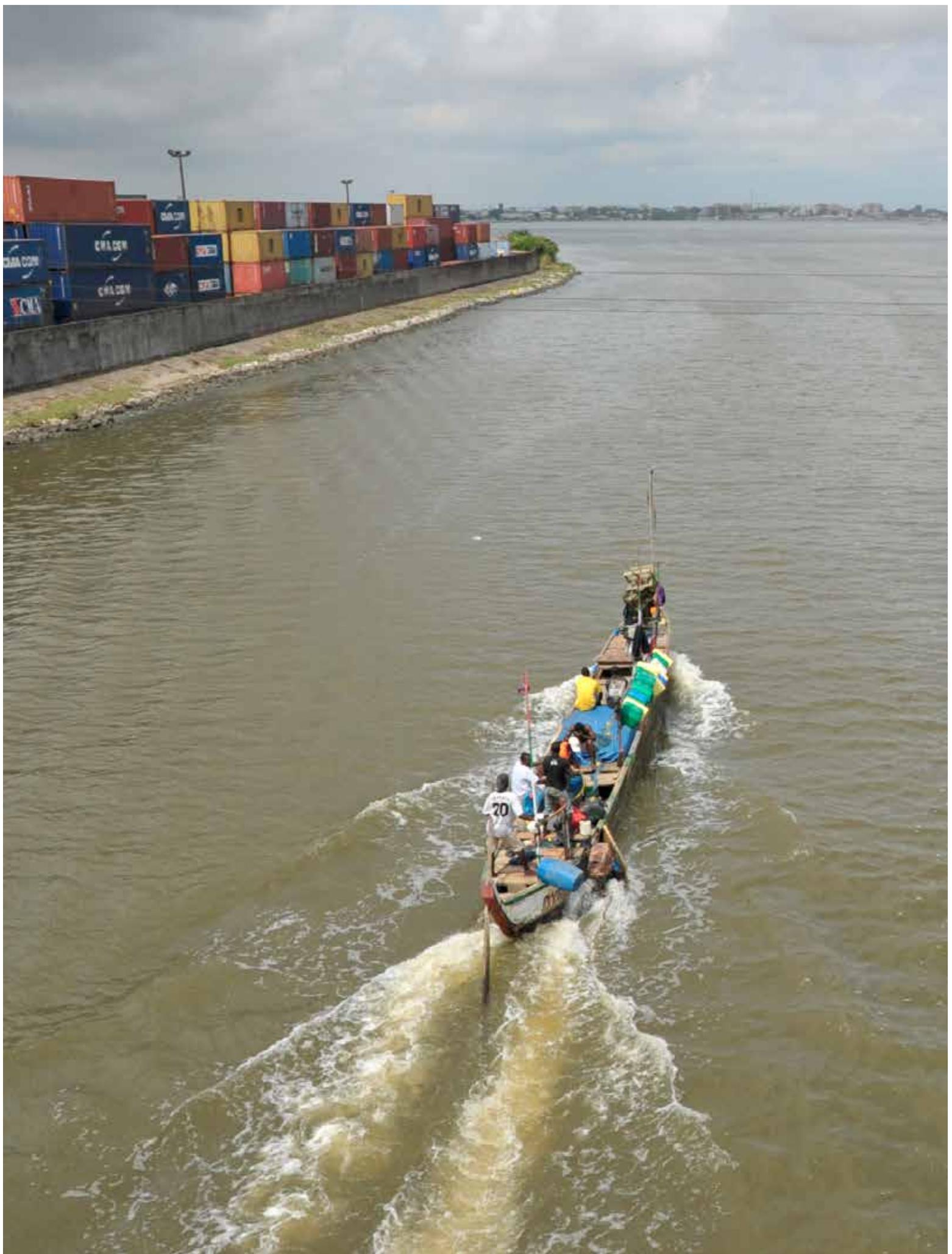


Évaluation du risque d'expropriation



Évaluation du risque d'inconvertibilité en devise et de restriction de transfert





Conformément à l'Accord conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement pour les transactions à moyen et long termes vers ce pays a été fixé à 10 ans. Seule l'aide déliée est autorisée.

Le risque commercial se situe en classe C, soit un risque supérieur à la moyenne. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit dans l'incapacité d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le risque commercial n'est pas uniquement déterminé par la situation propre au débiteur, mais également par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.

Pour les opérations d'exportation ayant une durée de crédit à court terme, Credendo peut offrir l'assurance des risques politiques et commerciaux en « open account » (c'est-à-dire sans exigence de garantie bancaire).

Dans la politique d'acceptation des opérations d'exportation de moyen/long terme les possibilités de couverture se limitent à des projets présentant une rentabilité « sensu latu », une priorité pour le développement du pays et un intérêt pour l'économie belge pour les plus gros projets avec le secteur public. Des transactions avec débiteurs/garants publics peuvent être soumises aux restrictions du FMI et/ou IDA concernant les crédits non-concessionnels.

INVESTISSEMENTS DIRECTS

Le Groupe Credendo assure les investissements directs en Côte d'Ivoire contre le risque de guerre, le risque d'expropriation et de fait du prince et le risque de transfert lié au paiement des dividendes ou au rapatriement du capital. Ces risques peuvent

être assurés séparément, mais aussi selon toutes les combinaisons possibles. Chaque demande est traitée au cas par cas sur base d'une analyse détaillée.

La violence politique comprend tous les actes violents poursuivant un but politique : ce concept va au-delà de celui de « guerre » et comprend i) le « terrorisme » (objectifs politiques, religieux et idéologiques) et ii) les dommages causés par la violence politique (dégâts à des actifs matériels causés par la violence politique) ; dans le cadre de l'analyse du risque de violence politique, certains types d'interruption d'activités résultant de dommages causés par la violence politique sont pris en considération.

Pour évaluer le risque de violence politique, Credendo examine les niveaux actuels de violence interne et de conflit externe d'un pays, mais aussi le potentiel de conflit qui découle de tensions, frustrations et mécontentements internes et externes (persistants). La Côte d'Ivoire obtient une cotation de 5 sur une échelle de 7, soit un risque important.

Le risque d'expropriation recouvre toutes les mesures discriminatoires prises par un gouvernement hôte qui prive l'investisseur de son investissement sans compensation adéquate ; aux fins de l'analyse du risque d'expropriation, cela comprend les événements d'embargo, de changement de régime (juridique) et le déni de justice.

Pour évaluer le risque d'expropriation, Credendo évalue non seulement le risque associé à l'expropriation en soi, mais aussi le fonctionnement des institutions juridiques et le risque potentiel de changement d'attitude négatif envers les investissements étrangers. La Côte d'Ivoire reçoit une

note de 4 sur une échelle de 7, indiquant un risque certain.

Le risque d'inconvertibilité en devise et de restriction de transfert concerne l'incapacité de convertir et transférer hors du pays hôte les fonds liés à l'investissement.

L'appréciation du risque d'inconvertibilité en devise et de restriction de transfert est réalisée sur la même base que l'analyse des risques politiques et assimilés, liés aux opérations d'exportation à moyen et long termes. Avec 6 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques élevés.

De plus amples informations sont disponibles sur www.credendogroup.com

2.4.2 AUTRES INDICATEURS DE RISQUE

De nombreuses institutions effectuent des estimations relatives aux risques commerciaux d'un pays. Nous ne reprenons ci-dessous qu'un échantillon des plus connus :

- Selon le rapport « Global Competitiveness Report 2016-2017 » du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire occupe, en matière de compétitivité, la 99^e place sur 138 pays classés. En comparaison, la Belgique occupe la 17^e place. La Côte d'Ivoire perd non seulement huit places par rapport à l'année dernière, mais régresse également dans son évaluation. Les sujets de préoccupation les plus inquiétants sont la santé et l'enseignement fondamental, pour lesquels la Côte d'Ivoire occupe la 132^e place. Le pays obtient également une note faible dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la formation (109^e place). Le pays obtient néanmoins

un score supérieur à la moyenne en matière d'innovation (61^e place) et pour les conditions macroéconomiques (66^e place).

- Selon le « Global Enabling Trade Report 2016 » du Forum économique mondial, la Côte d'Ivoire occupe la 105^e place sur 136 pour ce qui est de la facilité d'entreprendre. La Belgique occupe la 10^e place. Par rapport à l'édition précédente, la Côte d'Ivoire gagne toutefois neuf places dans le classement et son score d'évaluation progresse également. Les principales préoccupations portent sur l'accès au marché domestique (115^e), le secteur des technologies de l'information (104^e), ainsi que la disponibilité et la qualité des services de transport (106^e). La disponibilité et la qualité des infrastructures de transport sont, pour leur part, en hausse (60^e), tout comme l'environnement économique (82^e).
- D'après le « Economic Freedom Index 2017 » de la « Heritage Foundation », la Côte d'Ivoire se situe au 75^e rang sur 180 pays. Elle se trouve ainsi dans la catégorie des pays « *modérément libres* ». Pour information, selon le même classement, la Belgique, avec sa 49^e place, derrière notamment le Kosovo et la Bulgarie ne serait elle aussi qu'un pays « *modérément libre* ».
- Selon l'indicateur « Ease of Doing Business 2017 » de la Banque mondiale, qui étudie la facilité de faire des affaires, la Côte d'Ivoire occupe, comme indiqué précédemment, la 142^e place sur 190 pays, soit trois places de moins qu'en 2016. La Belgique occupe la 42^e place.

3

ANALYSE SECTORIELLE





3.1 INFRASTRUCTURES

Les infrastructures ont constitué sans aucun doute l'un des éléments cruciaux de la croissance remarquable du PIB ivoirien depuis 2012. Cette année-là, à la suite de la résolution de conflits de longue date, l'industrie de la construction connaissait une croissance de 40 %. Sous les auspices du Plan national de développement 2012-2015, de nombreuses régions de la Côte d'Ivoire ont changé radicalement d'aspect ; les travaux d'infrastructure joueront également un rôle prépondérant dans le plan de 2016-2020. Selon le scénario le plus optimiste, le secteur pourrait croître de 22,3 % pendant la durée du plan, en raison notamment des travaux publics et d'un programme de construction de logements.

ROUTES

En raison du manque de moyens de transport alternatifs efficaces, le transport des passagers et des marchandises en Côte d'Ivoire se fait presque exclusivement par route. 1,9 milliard d'EUR ont été investis dans les routes ivoiriennes entre 2011 et 2015, mais avec une densité routière d'environ 26 kilomètres de route par 100 kilomètres carrés, dont 8 % seulement sont en dur, il est urgent d'investir davantage. En comparaison, des pays comme le Ghana et le Nigeria ont respectivement 13 % et 15 % de routes bétonnées.

D'importants tronçons du réseau routier doivent en outre être rénovés de toute urgence. Les trois quarts des routes revêtues ont été construites il y a 15 à 35 ans, alors que leur durée de vie est de seulement 15 ans. Près de 5.000 kilomètres de routes goudronnées sont donc en mauvais état, dont 1.500 kilomètres en très mauvais état.

La Côte d'Ivoire a défini ses ambitions à long terme dans le Plan de développement routier 2016-2025. La première phase du plan, qui couvre la période 2016-2020, a été annoncée en 2016. Avec des investissements d'une valeur de 5,7 milliards d'EUR, le gouvernement entend renforcer et étendre le réseau routier dans et autour d'Abidjan, tout en désengorgeant les nœuds routiers dans l'ensemble du pays.

L'un des projets les plus importants pour la période 2017-2020 concerne l'optimisation d'un réseau routier inter-urbain de 4.000 kilomètres, pour un coût de 1,9 milliard d'EUR. Sont notamment concernés le tronçon Boundiali-Tengréla jusqu'à la frontière malienne, la jonction Niamasso-Sirana jusqu'à la frontière guinéenne, ainsi que la route entre Danane et la frontière avec le Liberia. Les routes principales du district d'Abidjan doivent en outre être asphaltées et une autoroute est prévue entre Abidjan et Lagos, entre Yamoussoukro et Bouaké, ainsi qu'entre Abidjan et Dabou.

Le PPP pour le développement et le déploiement de la route Bassam-Samo, d'une valeur contractuelle de 92 millions d'EUR, sera lancé en 2017. Cette route, qui couvre 40 kilomètres, représente la deuxième phase de la construction du corridor Abidjan-Lagos mentionné ci-dessus et contribue au désengorgement de la ville d'Assinie au bénéfice du tourisme. Il existe en outre un PPP pour la reconstruction de l'autoroute Dabo-San Pedro. Cette route d'environ 400 kilomètres de long reliera la plus grande zone de production agro-industrielle au deuxième plus grand port du pays.

Au total, ce sont plus de 300 chantiers qui seront ouverts, impliquant également de nombreux travaux d'infrastructures routières. Cela comprend la construction attendue d'un cinquième pont à Abidjan, lequel doit relier Yopougon et Adjamé. Des investisseurs sont par ailleurs recherchés pour la construction d'aires de repos, de zones de transit et de parkings, ainsi que pour la construction de stations de bus dans des centres économiques régionaux tels que Bouaké, Yamoussoukro, Korhogo, San Pedro, Daloa et Sassandra. Entre 20 et 30 millions d'EUR seront libérés pour la construction de la station de bus de Bouaké, sur un site de 10 hectares en périphérie de la ville. On compte également de nombreux autres projets, allant de la construction de ponts à celle de nouveaux feux de signalisation et de stations de fret.

PORTS

La Côte d'Ivoire compte deux ports importants, situés à Abidjan et à San Pedro. Le port d'Abidjan représente non seulement 80 % du commerce extérieur, mais aussi 80 % des recettes douanières. Le port de San Pedro est quant à lui le plus important port au monde en ce qui concerne l'exportation du cacao. Des plans ambitieux sont à l'étude pour les deux ports.

Le port d'Abidjan

Jusque dans les années 1980, le port d'Abidjan revêtait un intérêt vital pour la Côte d'Ivoire, avant de perdre en visibilité et en trafic compte tenu du ralentissement des investissements. Ces dernières années, le port a tenté de remonter la pente sous la direction de l'Abidjan Port Authority. L'un de ses investissements les plus importants concernait l'approfondissement des canaux menant au port. Alors que la capacité maximale des navires était auparavant de 4 000 conteneurs, il est désormais possible, grâce à l'approfondissement, d'amarrer des navires d'une capacité pouvant aller jusqu'à 16 000 conteneurs. Afin de faire face à l'augmentation du trafic, un deuxième terminal à conteneurs est également en cours de construction. Ce projet, démarré en 2015, prendra fin vers 2019. À cette fin, la Côte d'Ivoire reçoit également un important soutien financier en provenance de Chine, ce pays

ayant fourni environ 1 milliard d'EUR pour le développement ultérieur du port.

Les opérateurs ont également été sollicités pour l'exploitation d'environ 40 hectares supplémentaires sur la baie de Vridi, insufflés par Jan De Nul. Il est par ailleurs question d'un second projet similaire. La construction d'un terminal de croisière pour les touristes, toujours plus nombreux, et d'une station d'épuration pour déchets liquides est également prévue. Afin de relier le port à l'arrière-pays, des investissements sont aussi planifiés. Un pont va ainsi relier le domaine portuaire au Boulevard de Marseille en vue de fluidifier le trafic. Une plateforme logistique de 30 hectares sera de plus construite à proximité de l'autoroute Nord.

La compagnie belge de manutention de fret SEA-Invest possède la concession du terminal de vrac sec. Elle est pour l'heure en négociation pour son extension laquelle mènerait à la construction de nouvelles infrastructures et de terrains comprenant de nouveaux quais afin d'accueillir de plus gros bateaux. SEA-Invest, en joint-venture avec la Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire, Petroci, est également exploitant de la base d'approvisionnement offshore, qui fournit des services logistiques à l'industrie du pétrole et du gaz dans le golfe de Guinée.

” Le port d'Abidjan représente non seulement 80 % du commerce extérieur, mais aussi 80 % des recettes douanières. Le port de San Pedro est quant à lui le plus important port au monde en ce qui concerne l'exportation du cacao. Des plans ambitieux sont à l'étude pour les deux ports.

Le port de San Pedro

San Pedro est devenue la deuxième ville économique la plus importante du pays, principalement grâce à son port. Le trafic de ce dernier a plus que doublé au cours des dernières années, passant de 1,8 million de tonnes en 2011 à 4,85 millions en 2015. La plus grande part du trafic est constituée de produits agricoles, parmi lesquels du cacao, du coton et du riz. Le potentiel de ce port est considérable pour la Belgique. En effet, San Pedro est le plus important port d'exportation de cacao au monde, tandis que le port d'Anvers importe massivement ce produit.

Les plans pour le développement complémentaire du port ont été élaborés en 2016. Le gouvernement ivoirien, la Banque ouest-africaine de développement, la compagnie de navigation méditerranéenne italo-suisse (MSC) et le groupe Bilal injecteraient conjointement EUR 1,45 milliard. Les voies d'accès au port doivent dès lors être approfondies pour permettre à de plus grands navires-porte-conteneurs d'amarrer. Outre la construction d'un nouveau terminal de conteneurs, le plan de développement prévoit aussi une nouvelle zone industrielle logistique de 150 hectares. La construction de nouveaux terminaux portuaires dédiés au traitement des conteneurs, des engrais, au stockage des produits pétroliers et gaziers ainsi qu'à l'exploration pétrolière est également planifiée.

Le port d'Anvers est par ailleurs actif à San Pedro. On estime que le port de San Pedro deviendra un centre logistique pour les matières premières. Depuis 2011, les deux ports collaborent, ces échanges ont débouché sur un nouveau contrat quinquennal fin 2016. Une plateforme logistique serait notamment construite lors de l'implémenta-

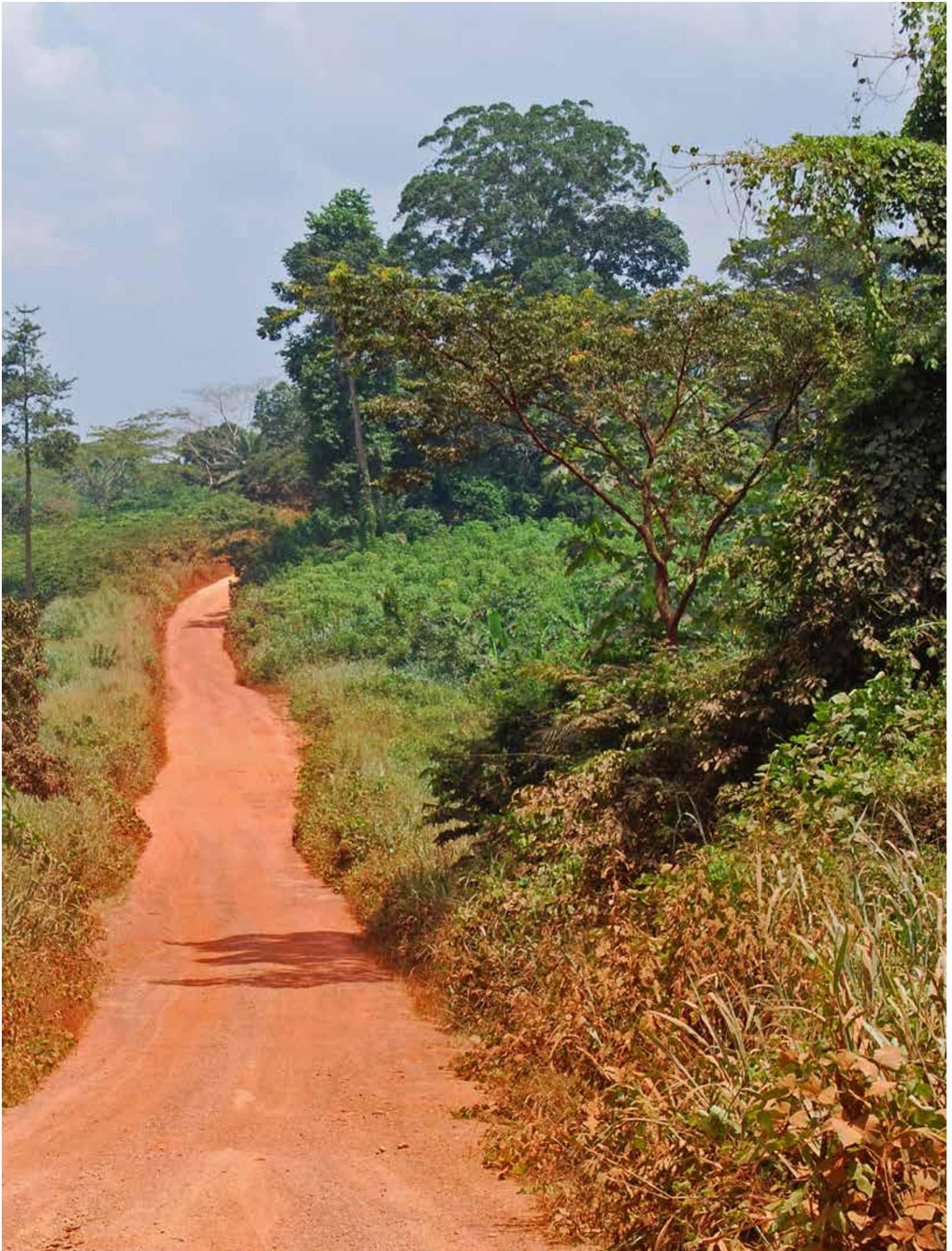
tion de cette nouvelle phase. Ce projet, évalué à EUR 5,5 millions, serait financé à 35 % par des investissements de 'Port of Antwerp International' (PAI). C'est la première fois que PAI effectuerait un tel investissement dans la région. Il explore ainsi, avec SEA-Invest, les possibilités d'importer divers produits, comme les produits à base de ciment, les engrais et les céréales. D'autres entreprises belges telles que Katoennatie sont déjà actives à San Pedro.

Le port sec de Ferkessedougou

Un port sec est un terminal logistique directement connecté par route ou par chemin de fer à un port maritime et à partir duquel le fret maritime peut être acheminé vers l'intérieur des terres. La Côte d'Ivoire souhaite construire un port sec à Ferkessedougou afin d'endiguer les encombrements dans le port d'Abidjan et d'acheminer plus rapidement le fret vers le Mali, le Burkina Faso et le Niger. Celui-ci comprendra une plate-forme logistique (entrepôts, réfrigérateurs...), un dépôt d'hydrocarbures, un abattoir régional avec marché aux bestiaux, ainsi qu'une zone industrielle pour le développement des activités agricoles et minières. Le développement fait également partie des priorités de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) dans le cadre de son Programme économique régional.

Chemins de fer et métro

Les routes et les ports ont déjà été fermement pris en charge ces dernières années. On ne peut pas en dire de même des chemins de fer. Deux projets majeurs, à la traîne depuis plusieurs années, devraient toutefois progresser au cours de l'été 2017 : l'amélioration du réseau ferroviaire et la construction d'un métro à Abidjan.



” Le plan 2016-2020 prévoit en outre plusieurs autres projets. La Côte d’Ivoire examine ainsi les possibilités de financement et de construction d’un chemin de fer entre Bamako, la capitale du Mali, et le port de San Pedro.

Réseau ferroviaire

Le réseau ferroviaire ivoirien a une longueur de 1.260 kilomètres et date de 1910. Il a été construit à l’époque par le colonisateur français pour mieux relier la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso. C’est encore sa fonction à l’heure actuelle. Le Burkina Faso utilise le réseau ferroviaire pour exporter essentiellement du coton et du manganèse, la Côte d’Ivoire principalement de l’huile, du ciment et des engrais. En 2015, ce tronçon a transporté 900.000 tonnes de fret et 300.000 personnes. Son potentiel est cependant fort sous-utilisé. L’infrastructure est tellement obsolète que des rames déraillent régulièrement et qu’un pont ferroviaire s’est même effondré en septembre 2016. La concession du réseau ferroviaire est depuis plus de 20 ans entre les mains de Sitarail, une filiale du groupe français Bolloré. En juillet 2016, la société a été chargée de renouveler 852 kilomètres de voies ferrées, ainsi que plusieurs gares.

Il a été décidé, lors d’une rencontre entre les dirigeants du Burkina Faso et de la Côte d’Ivoire, que les premiers travaux de la ligne Abidjan-Kaya devraient débuter en septembre 2017. Cette première phase du projet devrait durer quatre ans et impliquer des investissements d’une valeur de 130 millions d’EUR. Le trajet couvre la route reliant les villes de Ouangolodougou et de Nielle, toutes deux en Côte d’Ivoire, à Sikasso, au Mali. Au total, la liaison entre les capitales du Sénégal, du Mali, de

la Côte d’Ivoire et du Burkina Faso devrait couvrir 2.934 kilomètres. Ici aussi, Sitarail est le partenaire privilégié.

Le plan 2016-2020 prévoit en outre plusieurs autres projets. La Côte d’Ivoire examine ainsi les possibilités de financement et de construction d’un chemin de fer entre Bamako, la capitale du Mali, et le port de San Pedro. Cette ligne devrait assurer l’approvisionnement en minerai de fer, nickel, manganèse, fer et bauxite. Des plans sont en outre prévus pour le développement d’un chemin de fer entre Man et Nzérékoré (Guinée), en vue d’une coopération portant sur le minerai de fer guinéen. Cette ligne devrait avoir une longueur de 181 kilomètres, dont 151 kilomètres en Côte d’Ivoire. Le budget est estimé à environ 190 millions d’EUR, dont près de 160 millions à charge de la Côte d’Ivoire.

Réseau de métro

Beaucoup d’espoir repose également sur la construction d’un métro à Abidjan. Ce sont chaque jour plus de deux millions de personnes qui vont travailler à Abidjan, ville qui compte elle-même environ six millions d’habitants. Les 300.000 usagers quotidiens espérés devraient permettre de désengorger quelque peu les routes sursaturées. Selon une première présentation, les travaux du métro auraient dû débuter en 2013. Toutefois, à l’été 2017, les travaux n’ont toujours pas démarré.

Des désaccords initiaux portant sur la procédure d'attribution ont amené Alstom et Systra à se retirer du projet. Quatre entreprises ont finalement rejoint le consortium Société de Transports Abidjanais sur Rail (STAR), à savoir les français de Bouygues (avec une participation de 33 % dans STAR) et de Keolis (25 %), rejoints par les entreprises coréennes Hyundai Rotem (33 %) et Dongsan engineering (9 %).

Le projet a connu un nouveau coup dur lorsque le consortium a annoncé que les 500 millions d'EUR prévus initialement seraient amplement insuffisants et que le budget tournerait plutôt autour du milliard d'EUR. Le gouvernement ivoirien ne pouvant ni ne voulant mettre un tel montant sur la table, le dossier a pris du retard. Le président français Emmanuel Macron a toutefois promis en juillet 2017 de débloquer 1,4 milliard d'EUR, en vue notamment de l'achèvement du métro au cours de la période 2017-2020.

Le métro doit, dans un premier temps, avoir une longueur de 37,9 kilomètres et traverser la ville du nord au sud. Un PPP paru en 2017 portait sur la réalisation d'une étude relative à la construction d'une deuxième ligne de métro à Abidjan. Le transport ferroviaire doit débloquer davantage encore la ville et la banlieue via une ligne axée est-ouest allant de Yopougon à Cocody. Le budget est estimé à 305 millions d'EUR. C'est actuellement l'un des plus grands projets en cours via PPP en Côte d'Ivoire.

AUTRES PROJETS

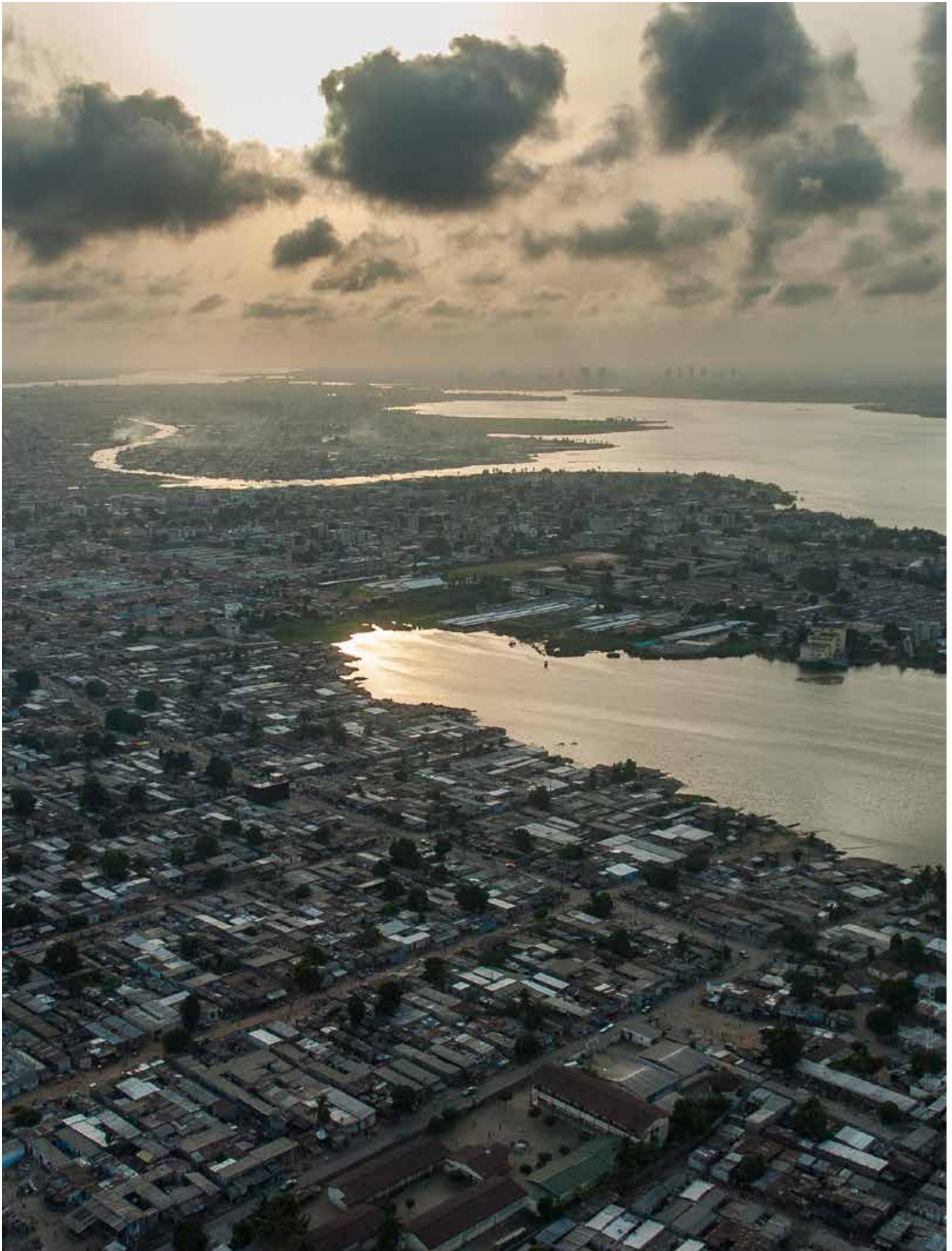
Sports

La Côte d'Ivoire organisera en 2021 la Coupe d'Afrique des nations de football. Trois nouveaux stades seront construits à cet effet dans les villes hôtes d'Abidjan, de San Pedro et de Korhogo. Le stade de Bouaké sera en outre également agrandi. Des « zones de villas » assorties de restaurants, centres médicaux, etc. seront aussi établies à Korhogo, Ferkessedougou, Brobo, Béoumi, Sakassou, Katiola et San Pedro en vue d'accueillir les invités.

Un village de type olympique sera également bâti à Abidjan. Ce site doit comporter quatre zones urbaines, trois écoles de sport, une université sportive, une zone administrative, une zone commerciale, un hôpital, un hôtel 4 étoiles, ainsi qu'un parcours de golf. Les autorités ivoiriennes sont à la recherche d'un partenaire pour son expansion et son entretien. Une école de sport sera également construite à Bouaké, laquelle comprendra notamment un stade de football/rugby, une piste d'athlétisme, une piscine olympique, un gymnase et un internat de 1 000 lits.

Secteur de l'énergie

Le gouvernement ivoirien a fait du secteur de l'énergie l'un de ses fers de lance. Un quart environ de la population n'aurait pas encore accès à l'électricité, même si, dans les villes, l'offre est stable. La capacité de production actuelle du pays est de près de 2.000 mégawatts (MW). Selon le



gouvernement, ce chiffre devrait presque doubler d'ici 2020 et tripler d'ici 2030. Si la demande devrait augmenter dans les années à venir en raison de l'attractivité économique, l'ambition d'exporter de l'énergie dans la région reste quant à elle bien présente.

Afin d'accélérer la capacité de production, le gouvernement ivoirien a misé sur une libéralisation du marché. La Côte d'Ivoire est le premier pays d'Afrique subsaharienne à admettre des acteurs privés sur le marché de l'énergie. Si le pays dépend à l'heure actuelle encore beaucoup du gaz, il souhaite faire passer la part de l'énergie hydroélectrique et des énergies renouvelables à respectivement 23 % et 11 %. Les centrales à biomasse devraient elles aussi jouer à cet effet un rôle crucial.

La Côte d'Ivoire est dès lors à la recherche d'entreprises pour la construction de plusieurs centrales à biomasse de 40 mégawatts, ainsi que pour la construction et l'exploitation d'un barrage hydraulique d'une capacité de 51 mégawatts à Tiassalé. Sept barrages au total devraient être construits d'ici fin 2019, dont trois sur le fleuve Sassandra et deux sur le fleuve Comoé.

Marché immobilier

En 2010, Alassane Dramane Ouattara promettait de s'attaquer à la pénurie de logements s'il était élu. Il y avait alors une pénurie de 400.000 à 600.000

logements. Malgré les efforts consentis depuis, la pénurie continue à s'aggraver, en raison principalement de l'urbanisation croissante et de la croissance démographique persistante. L'obtention de permis de construire n'est pas non plus une sinécure en Côte d'Ivoire. La Banque mondiale a classé le pays à la 182^e place sur 190 dans cette catégorie.

Pour atteindre l'objectif qu'elles se sont fixé, les autorités tentent désormais avant tout d'aplanir les obstacles. La rationalisation des différentes procédures d'octroi de permis de construire et d'enregistrement de propriété constitue l'un des éléments majeurs dans ce sens. Les permis de construire seraient maintenant disponibles dans les 87 jours en moyenne, au lieu d'un an auparavant. Les frais d'enregistrement sont retombés à 9,6 % de la valeur de la propriété. Entre 2015 et 2017, la Côte d'Ivoire a progressé de 17 places dans la catégorie « enregistrement de propriété » du classement Ease of Doing Business. Elle se situe actuellement à la 113^e place sur 190.

En plus du cadre juridique, les autorités ivoiriennes ont également accordé en 2016 divers incitants aux promoteurs intéressés. Le gouvernement a ainsi promis de racheter aux promoteurs tous les logements sociaux, pour ensuite les revendre lui-même à des acheteurs privés. L'argent nécessaire à cette opération doit provenir du Housing Support Fund.

” Entre 2015 et 2017, la Côte d'Ivoire a progressé de 17 places dans la catégorie « enregistrement de propriété » du classement Ease of Doing Business. Elle se situe actuellement à la 113^e place sur 190.

3.2 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Peu de temps après son entrée en fonction, le président Ouattara a fait figurer l'expansion du secteur des TIC en bonne place sur la liste des priorités. Un plan d'investissement ciblé doit ainsi permettre à la Côte d'Ivoire de rivaliser à terme avec Dakar (Sénégal) et Lagos (Nigeria) comme principale plate-forme informatique d'Afrique de l'Ouest. Des applications émergentes dans l'infrastructure TIC doivent rendre les autorités plus accessibles, tout en garantissant une efficacité accrue dans des domaines aussi divers que l'éducation, l'agriculture, les soins de santé et le commerce. En favorisant l'accès à Internet, les pouvoirs publics entendent proposer aux Ivoiriens une offre renforcée, de meilleure qualité et moins chère.

DES AVANCÉES SIGNIFICATIVES

L'Union internationale des télécommunications (UIT) est une agence des Nations Unies spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication. Chaque année, elle établit un classement de chaque pays sur base de la situation des TIC. La Côte d'Ivoire occupait en 2016 la 132^e place sur 175 pays étudiés. Le pays gagnait ainsi sept places par rapport à 2015, l'une des dix meilleures progressions du classement. La Côte d'Ivoire occupe la dixième place sur les 39 pays africains, devant le Nigeria et le Sénégal, mais derrière le Ghana. Les Ivoiriens ont surtout le vent en poupe en matière d'accessibilité. En dehors de la Côte d'Ivoire, celle-ci n'a connu une meilleure amélioration que dans quatre autres pays au monde. Selon l'UIT, il reste cependant beaucoup à faire pour améliorer les compétences techniques des Ivoiriens.

Les conclusions du Global Information Technology Report 2016 du Forum économique mondial sont similaires. Sur 139 pays étudiés, la Côte d'Ivoire occupe la 106^e place. Elle progresse de neuf places par

rapport à l'année dernière et même de 16 places par rapport à 2014. Avec une 51^e place, la Côte d'Ivoire obtient de bons résultats principalement dans les domaines de la politique et de la réglementation. Il reste cependant pas mal de chemin à parcourir en matière d'infrastructure (110^e), d'accessibilité financière (127^e) et de compétences (123^e).

DES PROGRÈS STRUCTURELS VIA L'INFRASTRUCTURE

Une condition sine qua non pour pouvoir profiter des applications électroniques est un accès adéquat au réseau électrique. La capacité de production en Côte d'Ivoire est d'environ 2 000 MW. Compte tenu de la demande croissante en électricité, le gouvernement entend doubler cette production d'ici 2020. (pour plus d'informations, voir la section infrastructure.)

À l'heure actuelle, un quart de la population ivoirienne n'a pas d'accès stable à l'Internet. Le Programme Électricité Pour Tous (PEPT) a été lancé en mai 2014 en vue d'améliorer la situation. Les pouvoirs publics offrent des conditions de paiement flexibles et un accès plus simple au réseau. 1 million de foyers environ pourront en bénéficier d'ici 2020.

Le gouvernement a annoncé en avril 2015 un projet de 160 millions d'EUR devant déboucher sur la pose de 7.000 kilomètres de câbles à fibre optique. Le lien entre Bouna et Grand-Bassam est déjà opérationnel, les 1.400 kilomètres reliant Ferkessédougou et San Pedro devant être achevés d'ici fin 2017. Les travaux portant sur les 5.000 kilomètres restants, qui doivent traverser le centre de la Côte d'Ivoire, ont quant à eux débuté en avril 2016. L'ensemble de la population devrait ainsi à terme être couvert.

” Le nombre de personnes ayant accès à Internet est passé de 200.000 à 9 millions entre 2011 et 2016, soit 45 fois de plus en cinq ans.

DES SMARTPHONES POUR ACCÉDER AU MONDE

Le nombre de personnes ayant accès à Internet est passé de 200.000 à 9 millions entre 2011 et 2016, soit 45 fois de plus en cinq ans. Le nombre de téléphones mobiles a lui aussi augmenté. Grâce au concept des cartes double SIM, le taux de pénétration actuel dépasse même les 100 %. Il est impossible de dissocier ces deux évolutions. Pour stimuler davantage cette symbiose, le gouvernement veut permettre à chacun de profiter des services téléphoniques d'ici 2020. Cela passe entre autres par une intervention du régulateur ivoirien en vue de faire pression sur le prix des services mobiles.

L'une des révolutions majeures associées à l'essor de la technologie mobile en Côte d'Ivoire est le succès de l'argent mobile. 1 Ivoirien sur dix environ a accès à une institution financière classique. Grâce à la progression des paiements mobiles, plus de huit millions d'Ivoiriens peuvent désormais envoyer et recevoir de l'argent via leur téléphone mobile. C'est entre 22 et 28 millions d'EUR qui sont ainsi envoyés quotidiennement. Dans les années à venir, l'ARTCI investira 3,3 millions d'EUR en vue d'accroître la sécurité de ces opérations.

En plus de stimuler les applications mobiles via smartphone, le gouvernement mise également sur le programme « Un Ivoirien, un ordinateur, une connexion Internet ». L'État ivoirien soutient, via ce projet, l'achat de 500.000 ordinateurs ou tablettes avec connexion Internet. 5.000 centres TIC vont par ailleurs être créés en zone rurale, dans les villages de plus de 500 habitants. Ce projet est actuellement en phase pilote dans douze bureaux de poste. L'accès à Internet, la numérisation et le suivi de formations y sont proposés à des prix plus abordables que sur le marché.

DES ENTREPRISES À LA TRAÎNE

Une étude de Deloitte montre que malgré le succès des données mobiles à des fins privées, d'autres sous-secteurs accusent encore un retard, notamment le développement de matériel et de logiciels, les données massives, le nuage informatique... Le cabinet de consultance s'attend toutefois à des progrès rapides dans ce domaine. Les investissements dans les TIC sont eux aussi modestes. Environ une société sur six consacre entre 1 % et 10 % de son budget aux TIC. L'un des défis majeurs auxquels sont confrontées les entreprises est le recrutement de personnel qualifié.

Afin de former plus d'Ivoiriens aux TIC, l'École supérieure africaine des technologies de l'information et de la communication (ESATIC) a ouvert ses portes à Abidjan en janvier 2012. Quelque 600 étudiants y suivent actuellement un programme de maîtrise. Le NPD prévoit un budget de 34 millions d'EUR pour le développement futur de cette institution, bien qu'il soit destiné principalement à la construction d'une annexe dans la zone de libre-échange de Grand-Bassam.

C'est là que se situe le Village des technologies de l'information et de la biotechnologie (VITIB), fondé en 2004. Cette zone vise à attirer, par le biais de conditions favorables, des entreprises susceptibles de créer de la valeur ajoutée et de l'emploi dans ces deux secteurs niches. Ces entreprises peuvent s'installer sur une superficie de 60 hectares qui sera bientôt encore étendue. À l'heure actuelle, six projets technologiques sont en cours de préparation, notamment un studio de production pour le secteur audiovisuel, un laboratoire de télécommunications et un centre d'archivage de données.

Afin d'inciter les nouveaux informaticiens ainsi formés à rechercher et à innover, un Fonds ivoirien de l'innovation (FII) a également été lancé à l'été 2016 avec le concours de la Banque africaine de développement. 200 millions d'EUR seront mis à disposition des startups, principalement dans le secteur de la technologie. Le FII entend soutenir les entreprises innovantes par le biais de plateformes physiques et virtuelles.

L'ADMINISTRATION EN LIGNE COMME VECTEUR DE CHANGEMENT

Comme Yamoussoukro, la capitale officielle, et Abidjan, la capitale commerciale, sont par exemple situées à 230 kilomètres l'une de l'autre, l'administration en ligne est bien vite devenue, sous le président Ouattara, l'un des fers de lance de l'implantation du numérique en Côte d'Ivoire. Des lois ont ainsi été adoptées en juillet 2013 en vue d'encadrer les activités numériques, notamment la protection des données personnelles et la reconnaissance des signatures digitales. Un intranet a entre-temps également été mis en chantier pour relier entre elles les autorités locales, régionales et nationales. Une troisième étape devrait enfin garantir un meilleur service à moindre coût, au bénéfice des citoyens. L'ensemble du projet est dirigé par l'ANSUT (voir l'encadré : trois acteurs TIC importants en Côte d'Ivoire)

Le gouvernement veut, d'ici 2020, proposer au citoyen 300 services informatifs et plus de 100 services transactionnels. Ceux-ci comprennent l'inscription électronique aux établissements scolaires, les déclarations d'impôt en ligne, l'informatisation des procédures d'importation et d'exportation, le paiement électronique des factures d'énergie et d'eau, l'inscription aux marchés publics,...

Les trois objectifs « ultimes » des autorités, tels que décrits par le ministre ivoirien des TIC, sont :

- mise en place d'un identifiant unique devant simplifier le suivi administratif et l'offre de services aux citoyens ivoiriens
- atteindre l'objectif « zéro papier » dans la gestion des processus, ce qui consistera pour l'administration publique à dématérialiser la (quasi-)totalité de ses processus de production et de fourniture de services à la population
- disposer, enfin, d'un cyberspace, gage de sécurité accrue et de confiance

TROIS ACTEURS TIC IMPORTANTS EN CÔTE D'IVOIRE

L'Agence nationale du service universel des télécommunications (ANSUT) s'efforce de proposer à tous les Ivoiriens des TIC/ télécommunications de qualité. Ses tâches comprennent la diffusion de la téléphonie et de l'Internet à haut débit, l'installation de cabines téléphoniques et/ou de centres TIC publics, ainsi que la mise à disposition de numéros d'urgence gratuits. C'est cette organisation qui déploie le programme « Un Ivoirien, un ordinateur, une connexion Internet » mentionné précédemment et assurera la construction des 5 000 centres TIC.

L'Autorité de régulation des télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI) est l'organisme de réglementation du secteur. Elle est notamment en charge de la sécurité des transactions électroniques, de la protection des données privées, de la sécurité des systèmes informatiques, ainsi que de la cybercriminalité. L'ARTCI délivre également des licences, généralement en accord avec les acteurs TIC établis. Tout comme l'ANSUT, cet organisme a été fondé en mars 2012.

Troisième acteur majeur, le Groupement des opérateurs du secteur des technologies de l'information et de la communication de Côte d'Ivoire (GOTIC). Toutes les entreprises actives dans ou affiliées au secteur des TIC peuvent devenir membres de ce groupe d'intérêt. Celui-ci compte parmi ses membres des sociétés telles que l'opérateur Orange et le consultant Deloitte. Cette plate-forme constitue un centre d'expertise, facilite l'accès au marché et aux financements, et offre des opportunités de réseautage. Le GOTIC et l'ANSUT ont par ailleurs conclu un accord de coopération destiné à récolter des données plus précises sur l'état des TIC en Côte d'Ivoire.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

Après la création, en juillet 2013, d'un cadre juridique pour le commerce électronique, un certain nombre de sociétés ont immédiatement proposé leurs services en ligne. Jumia, géant nigérian du commerce électronique, est l'un de ceux à avoir profité de l'occasion. Les marchands ivoiriens peuvent, via la plate-forme Jumia, vendre leurs produits à une échelle beaucoup plus étendue que jamais auparavant. D'après le site Internet de la boutique en ligne, pas moins de 88 % des vendeurs ivoiriens présents sur la plate-forme sont de petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, les consommateurs ont également accès à des articles indisponibles auparavant en Côte d'Ivoire, des produits reconditionnés d'Apple par exemple.

Parmi les autres boutiques en ligne florissantes, on compte AfricaShop, Yaatoo et Afrimarket. Cette dernière s'adresse principalement à la diaspora. Au lieu de déposer de l'argent sur un compte bancaire, les Ivoiriens résidant à l'étranger peuvent effectuer directement les achats nécessaires à leur famille et à leurs amis. En achetant du ciment ou des chèvres sans passer par des intermédiaires, ils peuvent contourner les coûts de transfert élevés pratiqués par les banques.

Le nombre d'utilisateurs du commerce électronique augmente à un rythme effréné. L'acteur principal, Jumia, a enregistré en 2014 un peu plus

de 20.000 téléchargements de son application, contre 157.000 en 2015 (+680 %), un chiffre qui semblait déjà devoir être dépassé au premier semestre 2016. Les trois quarts des achats ont été effectués à Abidjan, principalement par des hommes (59,5 %) entre 25 et 34 ans (33 %). Autre constatation frappante: le commerce électronique est de plus en plus mobile (m-commerce). En un an, entre le 1^{er} juin 2015 et le 31 mai 2016, le taux de fréquentation du site de Jumia avec un smartphone est passé de 29 % à 40 %, une tendance que l'on constate également dans le nombre d'achats effectués depuis un appareil mobile.

Il existe cependant encore une marge pour le commerce électronique. Les incertitudes juridiques persistantes expliquent pourquoi les grandes entreprises internationales comme Amazon et eBay n'osent pas encore vraiment investir en Côte d'Ivoire. La plupart des paiements sont en outre réglés en espèces, ce qui signifie que le fournisseur doit non seulement attendre longtemps son argent, mais que la sécurité n'est pas toujours garantie. La forte augmentation des paiements mobiles peut, dans ce domaine, offrir une solution. Le principal défi réside dans la chaîne logistique. L'acheminement rapide et bon marché des marchandises d'un centre de distribution ou d'un magasin vers le client nécessite encore beaucoup d'efforts.

” Le principal défi réside dans la chaîne logistique. L'acheminement rapide et bon marché des marchandises d'un centre de distribution ou d'un magasin vers le client nécessite encore beaucoup d'efforts.

APPLICATIONS DIGITALES

Agriculture en ligne

Le PND 2016 - 2020 a attribué à l'ANSUT la responsabilité du projet d'agriculture en ligne, dont le budget est de 8,2 millions d'EUR. Celui-ci a pour but d'aider les agriculteurs ivoiriens à devenir plus compétitifs et concurrentiels, tant en matière de qualité des produits que de rentabilité. Quatre types de services différents seront offerts.

- Information et consultance : prévisions météo sur mesure pour les agriculteurs, informations sur les matières premières et moyens d'accroître les rendements.
- Services financiers : octroi de licences, certificats et formulaires de livraison électroniques, mais aussi allocation de microcrédits et d'assurances.
- Assistance statistique et analytique : notamment la traçabilité, le suivi et la collecte des données, l'accès aux données, ainsi que leur analyse.
- Gestion intégrale de la chaîne (Supply Chain Management) : intermédiaire entre fabricants et fournisseurs, gestion des transports, optimisation du stockage des marchandises,...

Enseignement en ligne

La durée moyenne des études pour les enfants ivoiriens est d'à peine 7,7 ans ; 63 % d'entre eux terminent l'école primaire et seul un élève sur trois achève le premier cycle de l'enseignement secondaire. En outre, les résultats des jeunes qui fréquentent l'école sont faibles à très faibles en ce qui concerne le français et les mathématiques. La situation dans les écoles publiques est encore plus mauvaise que dans les écoles privées.

Après des années de négligence, le budget de l'éducation est en augmentation systématique depuis 2011. En 2016, un peu moins de 5 % du PIB ivoirien était consacré à l'éducation. Cela correspond à un quart du budget géré par l'État ivoirien.

Ce mouvement de rattrapage amorcé par la Côte d'Ivoire n'arrive pas trop tôt. Mais comme le salaire des enseignants est élevé, il ne reste plus grand-chose pour investir dans le matériel. Une étude de la Banque mondiale montre que 5 % seulement des dépenses scolaires ivoiriennes sont destinées au matériel, alors que ce chiffre est de 20 % dans des pays de référence tels que le Cap-Vert et la Thaïlande. Les classes sont par conséquent beaucoup moins bien équipées. Seule une école primaire sur trois dispose de l'électricité.

L'intégration des TIC à l'école constitue l'un des projets prioritaires du PND 2016 - 2020. 150 millions d'EUR ont été mis de côté dans ce but, dont 90 % pour les années 2019-2020. À titre d'exemple, ces 150 millions d'EUR représentent environ 80 % du budget total alloué dans le PND aux investissements destinés au renforcement de la gouvernance dans les établissements scolaires. Une petite enveloppe a également été prévue pour le projet d'enseignement en ligne. Son succès se mesure au nombre d'écoles disposant d'un accès Internet ou de salles multimédias. 15,5 millions d'EUR ont été prévus à cet effet.

Un certain nombre d'universités et de centres de recherche scientifique ont, dans une première phase, reçu accès à Internet. Deux centres de données ont par ailleurs été déployés et seize salles construites pour l'enseignement à distance. Des réseaux LAN et des salles multimédias équipées d'ordinateurs ont également été prévus à l'attention des écoles secondaires et de l'enseignement technique. Une phase suivante verra la création de plus de cent places au profit de l'éducation professionnelle.

Santé numérique

Voir à ce sujet la section « Soins de santé en Côte d'Ivoire »

3.3 AGRICULTURE

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un sol fertile, de conditions climatiques favorables et d'un accès facile à l'eau, ce qui permet à de nombreuses cultures de se multiplier avec succès. C'est pour cette raison que l'agriculture constitue, depuis l'indépendance du pays, le principal pilier de la politique économique ivoirienne. Aujourd'hui encore, le secteur agricole représente environ 20 % du PIB, emploie à peu près 50 % de la population et représente quelque 70 % des exportations ivoiriennes.

Malgré ces chiffres, le secteur agricole ivoirien peine encore en raison des sous-investissements chroniques à l'époque de la guerre civile et des troubles persistants des dix dernières années. Que ce soit dans l'agriculture, la pêche ou l'aviation, la productivité des agriculteurs ivoiriens est inférieure à celle de leurs homologues des pays comparables. Seuls les planteurs de caoutchouc font mieux que la moyenne. Par ailleurs, la sécurité alimentaire n'est pas encore garantie pour l'ensemble des habitants. 8 % de la population est aux prises avec l'incertitude, ce qui constitue en soi une amélioration significative par rapport à 2008, où c'était encore le cas pour 30 % de la population.

Le premier mouvement de rattrapage est principalement l'œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA), mis en place entre 2012 et 2016. 3 milliards d'EUR ont été in-

vestis dans le secteur agricole, avec l'accent sur la sécurité alimentaire et la création d'emplois. Selon des chiffres du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, la croissance annuelle moyenne de la production des cultures destinées à la subsistance de la population locale (food crops ou cultures alimentaires) était de 11,5 %. Selon la FAO, la production de riz a par exemple considérablement augmenté, atteignant plus de 2,1 millions de tonnes en 2015, tandis que le cap du million de tonnes de maïs était également franchi cette année-là. Il s'agit, dans les deux cas, d'une augmentation d'environ 20 % par rapport à la moyenne de 2011 - 2015.

Un second mouvement de rattrapage a été amorcé avec l'injection de 3 milliards d'EUR supplémentaires, assorti d'un deuxième PNIA. Au cours de la période 2016-2020, l'accent sera mis davantage encore sur la qualité de l'agriculture, afin d'en accroître la résistance et d'en diminuer la dépendance aux chocs extérieurs. La promotion de la recherche et du développement, ainsi que la construction de villes autour des zones agricoles (appelées « agropoles »), revêtent un intérêt tout particulier. Le développement d'une industrie agricole de transformation a également été proposé.

À l'instar de nombreux pays africains, la Côte d'Ivoire dépend à l'heure actuelle fortement du prix des matières premières pour les cultures

” La production de produits (semi-)finis est censée mieux protéger la Côte d'Ivoire contre les chocs de prix et constituer une nouvelle source d'emplois. Afin de stimuler ce développement, le gouvernement accorde divers avantages fiscaux.



dites commerciales. Celles-ci, contrairement aux cultures vivrières mentionnées précédemment, sont des cultures destinées à l'exportation. La Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao, le premier exportateur mondial de noix de cajou, le troisième producteur africain de café et un acteur majeur en ce qui concerne de nombreuses autres cultures d'exportation.

Si la production de ces cultures commerciales (cash crops) a elle aussi augmenté de 7 % depuis 2012, une forte baisse du prix des grains de café en 2011 a néanmoins entravé cette progression et même porté un coup au budget. Le prix des grains de cacao dans le monde a par ailleurs chuté au cours de l'été 2016, entraînant un déficit de la balance ivoirienne. La production de produits (semi-)finis est censée mieux protéger la Côte d'Ivoire contre les chocs de prix et constituer une nouvelle source d'emplois. Afin de stimuler ce développement, le gouvernement accorde divers avantages fiscaux. Les incitants pour les fèves de cacao et les noix de cajou sont abordés sur les pages suivantes.

CACAO

Avec environ 40 % de la production mondiale, la Côte d'Ivoire est le premier producteur de cacao au monde. Le Ghana, pays limitrophe et deuxième producteur principal, suit de loin avec une quote-part de 20 %. Environ un quart de la population ivoirienne est directement ou indirectement impliquée dans la production de cacao, dans de petites exploitations familiales de 2 à 4 hectares pour près de 90 % des cas. Beaucoup d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté, en raison principalement des rendements limités obtenus à l'hectare.

La production s'est, depuis la fin des années 1990, stabilisée au-dessus du million de tonnes. Le rendement final de la saison de récolte dépend dans une large mesure de facteurs externes tels que la météo. Si une récolte record de 1,8 million de tonnes de fèves de cacao a été enregistrée au cours de la saison 2014-2015, l'année suivante a quant à elle été marquée par une diminution de 12 % due à l'influence négative du phénomène météorologique El Niño, lequel a provoqué des vents violents et de longues périodes de sécheresse. Par ailleurs, la météo n'affecte pas seulement la quantité de cacao, mais également sa qualité et, par conséquent, le prix qui peut en être demandé.

” Ils sont aujourd’hui plus de 250.000 à cultiver la noix de cajou. Et leur nombre augmente encore de façon considérable, dans le nord du pays principalement, où les noix de cajou sont devenues une source de revenus plus stable que le coton traditionnel.

La deuxième raison pour laquelle le rendement n’augmente pas est la productivité limitée. Un grand nombre de cacaoyers ivoiriens ont déjà connu leurs années les plus fertiles et produisent de moins en moins. Bon nombre d’arbres sont en outre touchés par la maladie et les insectes. En l’absence de formation appropriée pour les agriculteurs, la plantation des nouveaux cacaoyers se fait rarement de façon optimale ou est même différée. En outre, les engrais et autres produits destinés à améliorer la production sont inaccessibles pour de nombreux petits agriculteurs dans la mesure où ils n’ont pas accès au financement. La Banque mondiale a indiqué que 5 % seulement des crédits alloués vont à l’agriculture, un chiffre d’une faiblesse disproportionnée par rapport à l’importance que celle-ci revêt pour le PIB.

En dépit de ces facteurs, le gouvernement s’est fixé comme objectif d’assurer la moitié de la production mondiale de cacao d’ici 2020. Il a, à cette fin, mis en œuvre un certain nombre de réformes, dont beaucoup sont encadrées par la Banque mondiale. Afin d’assurer un approvisionnement stable en cacao, le gouvernement a garanti un prix minimal aux agriculteurs. Celui-ci était de 1,68 EUR le kilo jusqu’à l’été 2016, mais en raison de la chute des prix sur le marché mondial, il est depuis descendu à 1,07 EUR le kilo.

Autre disposition, les modifications apportées au Conseil Café Cacao (CCC) lors de l’entrée en fonction du président Ouattara, et ce malgré quelques problèmes survenus en 2017 à propos de la nomination de certains membres du Conseil d’administration. Sous la direction du gouvernement, une plate-forme de coopération public-privé a été créée qui regroupe le CCC susmentionné, des multinationales comme Nestlé, mais aussi des ONG et des institutions comme la Banque mondiale. 17 accords de coopération ont déjà été signés dans ce cadre, lesquels portent sur des investissements en zone rurale, notamment la distribution d’une nouvelle variété appelée Mercedes, plus résistante et offrant une meilleure productivité. On compte, parmi d’autres initiatives gouvernementales, la création en 2016 du label « Origine Côte d’Ivoire » et l’annonce, la même année, de la création d’une université spécialisée dans le cacao.

La Côte d’Ivoire entend toutefois dans les années à venir se concentrer principalement sur le développement d’une industrie de transformation. Celle-ci devrait non seulement stimuler le nombre d’emplois, mais également les bénéfiques. Le cacao en tant que matière première représente à peine 6 % du prix d’achat d’une barre de chocolat dans un supermarché. En s’assurant une meilleure

part du gâteau, la Côte d'Ivoire dépendra forcément moins du prix du cacao, lequel est encore toujours fixé dans les salles de marché de Londres et New York.

À l'heure actuelle, environ un tiers de la production annuelle est traité localement dans l'une des douze installations du pays. Ce qui fait déjà de la Côte d'Ivoire le plus grand transformateur de fèves de cacao, devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Cargill (USA), Barry Callebaut (Suisse) et OLAM (Singapour), entre autres, possèdent déjà des installations en Côte d'Ivoire. La moitié de la production totale devrait être traitée localement d'ici 2020. Le gouvernement a proposé pour ce faire toute une série d'incitants destinés à stimuler l'industrie de transformation des fèves de cacao. La taxe d'exportation sur les produits (semi-) traités tels que la poudre de cacao ou le beurre de cacao est ainsi nettement inférieure à celle qui touche les fèves mêmes.

NOIX DE CAJOU

La demande en noix de cajou augmente à toute vitesse. Sa réputation d'en-cas sain la rend de plus en plus populaire en Europe et aux États-Unis. En Europe, l'Allemagne et les Pays-Bas représentent à eux deux la moitié des importations. En Inde et en Asie du Sud-Est, les noix de cajou entrent plutôt dans l'élaboration de plats au curry et autres préparations. En Côte d'Ivoire, de plus en plus d'agriculteurs profitent de cette tendance. Ils sont aujourd'hui plus de 250.000 à cultiver la noix de cajou. Et leur nombre augmente encore de façon considérable, dans le nord du pays principalement, où les noix de cajou sont devenues une source de revenus plus stable que le coton traditionnel.

L'anacardier a été amené en Côte d'Ivoire dans les années 1960 afin de lutter contre la déforestation. La production s'élevait à 6.300 tonnes en

1990, à 330 000 tonnes de plus en 2008, tandis que 700 000 tonnes environ devraient être exportées en 2016. De plus, selon le Conseil du coton et de l'anacarde (CCA), la production devrait déjà atteindre les 900 000 tonnes d'ici 2020. La Côte d'Ivoire représente entre-temps 30 % des exportations totales de noix de cajou non traitées, principalement vers l'Inde, le Vietnam et le Brésil.

Le Centre national de recherche agronomique de Côte d'Ivoire, l'Institut polytechnique de Yamoussoukro et le CCA ont développé de nouvelles variétés de noix de cajou qui permettent une culture encore plus intense. Ce qui devrait permettre aux autorités ivoiriennes de concrétiser leur ambition de devenir le premier producteur mondial de noix de cajou.

En 2015, 5 % seulement des noix de cajou étaient traitées localement pour en faire un produit (semi-)fini. La Côte d'Ivoire est donc en deçà de la moyenne africaine, qui est de 10 %. Ce faible traitement est dû principalement au manque de travailleurs qualifiés. Le traitement de la noix de cajou nécessite en effet une main-d'œuvre nombreuse et exige une formation. Néanmoins, le président Alassane Ouattara veut, d'ici 2020, traiter localement l'intégralité de la production de noix de cajou. Pour rappel : l'objectif pour le cacao était de 50 % d'ici 2020. 18 nouvelles usines de traitement sont actuellement à l'étude, dont certaines sont déjà en voie de construction. D'ici fin 2017, la capacité devrait être suffisante pour traiter localement 215.000 tonnes.

Les produits traités génèrent non seulement plus de revenus, mais réduisent également les frais logistiques pour les entreprises locales. 5 kilos de noix sont en effet nécessaires pour obtenir jusqu'à 1 kilo de noix de cajou traitées. Le gouvernement prévoit une exonération fiscale pour l'exportation



LE CAFÉ IVOIRIEN

La majorité des grains de café ivoiriens partent pour l'Europe ou les États-Unis, où ils sont traités et consommés. En 2016, André Braud-Mensah fondait la marque IvoryBlue. Il utilise l'arabusta, un hybride d'arabica et de robusta développé sous les recommandations de l'ancien président Félix Houphouët-Boigny. Les capsules qui contiennent le café s'inspirent de celles de Nespresso et sont pour l'instant disponibles uniquement en Côte d'Ivoire. À terme, l'entreprise espère également s'implanter au Mali, au Sénégal et, qui sait, peut-être même en Chine.

de noix de cajou traitées localement et octroiera même, dans les années à venir, une prime de 0,60 EUR par kilo de noix de cajou traitées localement en partance pour l'étranger.

CAFÉ

Alors que la noix de cajou fait clairement partie des secteurs en pleine progression en Côte d'Ivoire, le secteur du café a, lui, connu une forte diminution au cours des dernières années. En 2002, la Côte d'Ivoire produisait encore 300.000 tonnes de grains de café sur une superficie de 1,3 million d'hectares. La production n'aurait atteint que 130.000 tonnes en 2016, sur un peu plus de la moitié de la superficie de 2002.

2011 voyait la création du Conseil Café Cacao (CCC) déjà cité précédemment, lequel visait, entre autres, à relancer l'industrie du café. Grâce à des investissements ciblés, la production devrait atteindre à nouveau les 400.000 tonnes d'ici 2023. Celle-ci a déjà augmenté de 5,7 % pour la saison 2016-2017. Selon l'Organisation internationale du café, le pays a ainsi signé la croissance la plus importante au monde.

Entre 2013 et 2018, la Côte d'Ivoire va, afin de dynamiser encore le secteur, consacrer 12 millions d'EUR à la distribution de jeunes plantes aux nouveaux producteurs. En plus, la Côte d'Ivoire se spécialise dans la variété Robusta. Et celle-ci semble avoir le vent en poupe. Entre 2010 et 2015, la demande est passée de 54,8 millions de sacs de 60 kilos à 70,3 millions de sacs. Au cours de la même période, l'Arabica, autre variété célèbre, passait seulement de 81,8 à 86,6 millions de sacs.

OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES BELGES

La Côte d'Ivoire est l'un des principaux exportateurs au monde de plus d'une douzaine de produits agricoles. Le transport et le stockage efficaces de la production en hausse constituent un défi croissant. Les entreprises logistiques sont dans ce sens amenées à jouer de plus en plus important.

Le gouvernement ivoirien se concentre également de plus en plus sur la création de valeur ajoutée pour les produits agricoles. Les entreprises de transformation reçoivent des incitants (financiers) de la part de l'État. Les fournisseurs pour le stockage et l'emballage de produits (semi-) finis s'intéressent également de plus en plus à ce marché.

Une troisième opportunité consiste à former les agriculteurs et à investir dans la recherche et le développement. Après tout, des études comparatives le démontrent, la productivité des agriculteurs et le rendement des cultures présentent encore une importante marge de progression.

L'AGRICULTURE IVOIRIENNE

SOURCE: CEPICI



1^{er} producteur africain
de bananes



1^{er} producteur et exportateur mondial
de noix de cajou



1^{er} producteur mondial
de fèves de cacao



1^{er} exportateur africain
d'huile de palme



1^{er} producteur africain
de caoutchouc



1^{er} producteur mondial
de fèves de cola



4^e exportateur africain
de coton



3^e producteur africain
de café



4^e exportateur africain
d'ananas



7^e exportateur africain
de mangues

3.4 SOINS DE SANTÉ

La Côte d'Ivoire a encore beaucoup de chemin à parcourir dans le domaine des soins de santé. Le pays se classe 171^e sur 188 dans l'Indice de développement humain (IDH) des Nations Unies. Dans le cadre d'une enquête réalisée par les Nations Unies entre 2014 et 2015, seuls 38 % des Ivoiriens se déclaraient satisfaits de la qualité des soins de santé dans leur pays. Afin de rehausser le niveau, les pouvoirs publics accordent un rôle important aux entreprises privées.

L'IDH de la Côte d'Ivoire n'a que fort peu progressé depuis 1990, principalement au cours de la période 1990-2000. Cela étant, le pays compte depuis cinq ans parmi les meilleurs élèves de la classe, en particulier dans la catégorie « Low Human Development ». Les progrès réalisés sont dus entre autres au Plan national de développement sanitaire (PNDS), en vigueur entre 2012 et 2015. La formation de personnel supplémentaire et la construction de nouveaux centres de santé ont permis à plus d'Ivoiriens d'accéder aux soins de santé.

DÉFIS ET PRIORITÉS

Selon l'IDH, l'espérance de vie moyenne à la naissance était de 51,9 ans en 2015. La Côte d'Ivoire se classe ainsi parmi les pires pays au monde. Ce chiffre s'explique notamment par les 645 décès maternels en moyenne pour 100 000 naissances, le taux de mortalité élevé à la naissance (66,6 bébés sur 1 000 ne survivent pas à l'accouchement), ainsi que par le taux de mortalité infantile élevé chez les moins de cinq ans (92,6 enfants sur 1 000). La malaria sévit encore toujours dans le pays, tandis que le VIH touche 3,2 % de la population entre 15 et 49 ans.

Vu le succès du précédent PNDS et les défis majeurs encore à relever, un nouveau Plan national de santé a été lancé pour la période 2016-2020. Celui-ci comporte six axes centraux :

- gouvernance et leadership
- financement de la santé
- offre et utilisation des services de santé
- lutte contre la maladie
- santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes
- prévention et promotion de la santé et de l'hygiène publique

” Afin de relever ces défis, les autorités ont prévu un budget de 3,65 milliards d'EUR pour toute la durée du plan. Près du quart de ce montant (22,6%) concerne des investissements.

Ces six axes englobent 27 objectifs à réaliser, par exemple « Améliorer l'hygiène hospitalière dans toutes les institutions », « Diminution des décès liés au VIH/sida de 75 % d'ici 2020 », ou encore « Améliorer et utiliser le système national de collecte de renseignements sur les soins de santé dans la prise de décisions à tous les niveaux ». Ces objectifs sont à leur tour subdivisés en 83 points plus minimes, la plupart concrètement mesurables.

Afin de relever ces défis, les autorités ont prévu un budget de 3,65 milliards d'EUR pour toute la durée du plan. Près du quart de ce montant (22,6 %) concerne des investissements. La plus grosse partie de ce budget est destinée à l'infrastructure (20,4 %), le reste à l'équipement (2,2 %). Les trois quarts restants sont alloués au budget d'exploitation, aux médicaments et autres fournitures (36,9 %), aux coûts de main-d'œuvre (33,9 %), ainsi qu'aux frais d'exploitation administratifs (6,6 %).

Les investissements estimés s'élèvent à environ 250 millions d'EUR en 2017, 230 millions d'EUR en 2018, 150 millions d'EUR en 2019 et 75 millions d'EUR en 2020. Contrairement aux investissements, dont la courbe diminue avec le temps, les frais de gestion subissent, eux, une pression de plus en plus forte. Sur les six axes structurels, la composante « Offre et application des soins de santé » se verra attribuer la plus grande part (58 % du budget total), suivie de « Lutte contre les maladies » (23 %).

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Avec le déploiement d'un plan de Couverture maladie universelle (CMU), la Côte d'Ivoire est à la veille d'une révolution sans précédent dans le domaine des soins de santé. Selon ce plan, tous les Ivoiriens devraient avoir accès à des soins ambulatoires, des soins cliniques, des soins de maternité et des médicaments génériques abordables. Le financement est à charge des contribuables, qui doivent payer environ 1,5 EUR (1 000 francs CFA) chaque mois, tandis que le gouvernement vient en aide au reste de la population.

Au 10 avril de cette année, 725 603 personnes étaient inscrites au Planet, la base de données de la CMU reprenant les données biométriques de 1 475 000 personnes. Malgré une augmentation de près d'un million d'inscrits depuis novembre 2016, le gouvernement est encore loin d'obtenir la couverture totale, laquelle devrait s'appliquer à l'ensemble des 23 millions de citoyens ivoiriens. La phase d'essai, portant sur 150 000 étudiants, a démarré au premier semestre de 2017, pas moins de deux ans après l'annonce du plan. Celle-ci vise à détecter les problèmes éventuels avant le déploiement final du programme à partir de janvier 2018.

Une couverture maladie universelle à plein régime offrira aux entreprises de nombreuses opportunités de développement. Avant le lancement du plan, 5 % seulement de la population bénéficiaient d'une assurance maladie. Avec une couverture maladie universelle, les 23 millions d'Ivoiriens entrent en ligne de compte pour recevoir des soins et traitements préventifs. À titre d'illustration, pas moins de 17 centres de santé ont été optimisés en vue d'assurer la réussite de la phase d'essai.

” Une couverture maladie universelle à plein régime offrira aux entreprises de nombreuses opportunités de développement. Avant le lancement du plan, 5 % seulement de la population bénéficiaient d’une assurance maladie.

Les Ivoiriens doivent avoir la possibilité de s’adresser à des prestataires de soins tant publics que privés. Selon le dernier décompte (qui date déjà de 2011), il existe 2 036 centres de santé privés, soit environ la moitié de l’ensemble des centres. Mais selon le président de l’Ordre national des médecins de Côte d’Ivoire, pas moins de 70 % d’entre eux ne seraient pas certifiés et/ou illégaux. D’importants investissements seront nécessaires pour y remédier. L’ensemble du paysage de soins doit être inventorié d’ici fin 2017.

Plusieurs entreprises étrangères ont commencé à créer des centres de santé et à installer de nouveaux équipements. Les autorités ivoiriennes adoptent par ailleurs un nombre croissant de partenariats public-privé (PPP). Au cours de l’été 2017, le site officiel <http://www.ppp.gouv.ci> proposait, entre autres, des PPP portant sur des travaux à l’Hôpital universitaire de Cocody, à l’Hôpital universitaire de Treichville, ainsi qu’à l’Institut de cardiologie d’Abidjan. À eux seuls, ces trois projets représentent déjà 110 milliards de francs CFA.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L’industrie pharmaceutique connaît, elle aussi, de nombreux bouleversements. Actuellement, la Côte d’Ivoire n’est pas en mesure de subvenir à ses besoins en médicaments et en vaccins. Suite, entre autres, au manque de ponctualité des livraisons, à la quasi-inexistence des données logistiques et

aux carences en matière de capacité de stockage, la plupart des hôpitaux connaissent une pénurie chronique de vaccins essentiels, en particulier dans les zones périphériques. Un quart à un tiers seulement de tous les médicaments et vaccins essentiels sont disponibles immédiatement. Les patients doivent donc souvent recourir aux contrefaçons.

Première solution pour remédier aux pénuries, la mise sur pied d’une nouvelle infrastructure. Les produits pharmaceutiques doivent atteindre plus rapidement les entrepôts et centres de distribution spécialisés. L’accroissement de la production de produits pharmaceutiques constitue également l’un des programmes d’investissement prioritaires de l’État. Les médicaments locaux sont actuellement fabriqués dans huit usines, dont cinq se spécialisent dans les médicaments génériques sous licence. Une société marocaine a annoncé en 2016 un investissement de plus de 9 millions d’EUR en vue de l’aménagement d’un centre de production dans la zone de libre-échange de Grand-Bassam.

SOINS DE SANTÉ NUMÉRIQUES

En 2012, la Côte d’Ivoire finalisait un projet stratégique relatif aux soins de santé numériques (eSanté). Fondée en 2014, l’agence gouvernementale « Coordination Nationale pour le Développement et l’utilisation des Technologies de l’Information et de la Communication dans le domaine de la santé » (CNDTIC) a apporté son concours à la réforme

des hôpitaux de 2015. Les solutions TIC doivent désormais être intégrées automatiquement dans tous les centres de santé.

L'une des idées fondamentales du projet de soins de santé numériques est la création, pour chaque Ivoirien, d'un dossier de patient disponible en ligne. De gros investissements sont également réalisés dans le domaine des infrastructures. Tous les centres de santé doivent être reliés via une connexion Internet haut débit à un centre de données devant fournir des services et applications spécialisés. Les centres de santé devront être équipés de salles multimédias et proposer un soutien à distance, voire même la téléchirurgie.

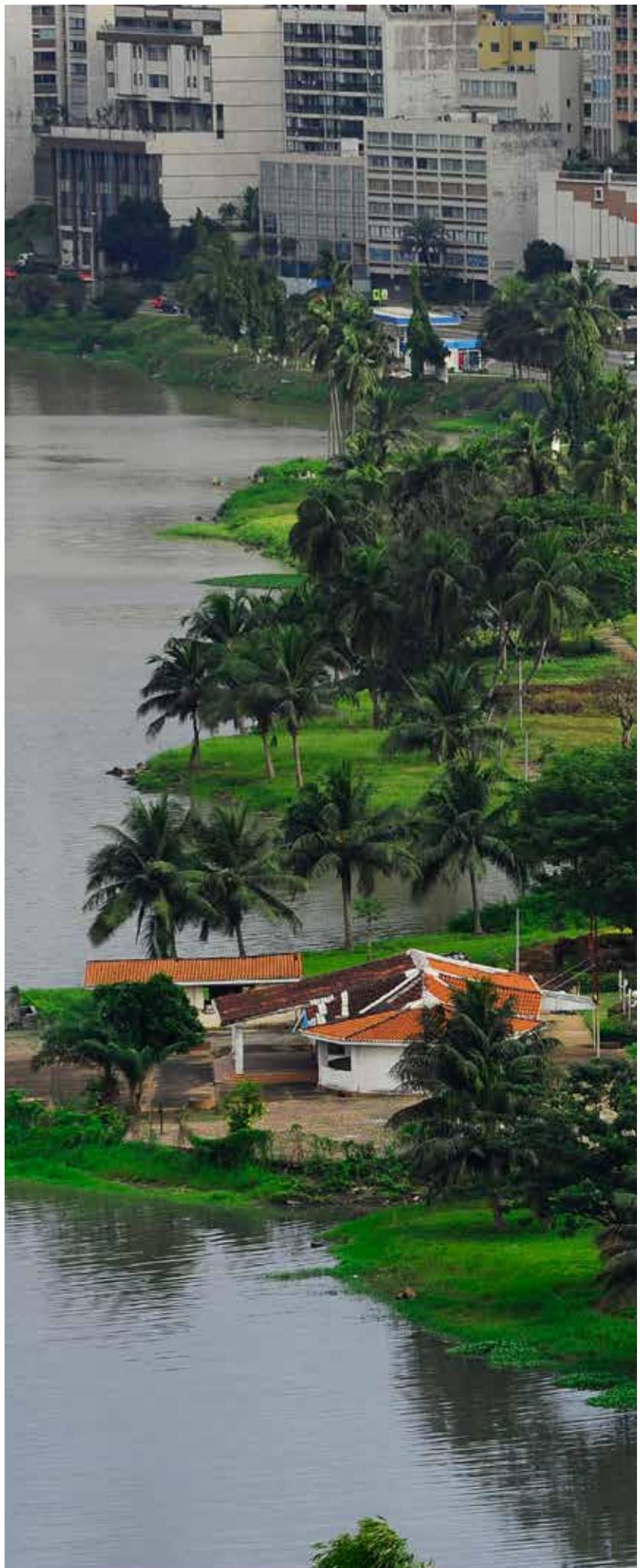
Le déploiement du projet de soins de santé numériques en est encore à ses balbutiements. Deux centres de santé seront tout d'abord équipés à Abidjan, suivis de trois autres dans la région de l'Agnéby-Tiassa. Il s'agit de l'Hôpital universitaire de Yopougon, de l'Hôpital universitaire de Treichville, de l'Hôpital régional d'Agboville et des centres municipaux de santé de Rubino et de Cechi.

OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRISES BELGES

De nombreux hôpitaux et centres médicaux vont être construits au cours des prochaines années. Les investissements dans les équipements médicaux et les applications TIC vont fortement augmenter d'ici 2020.

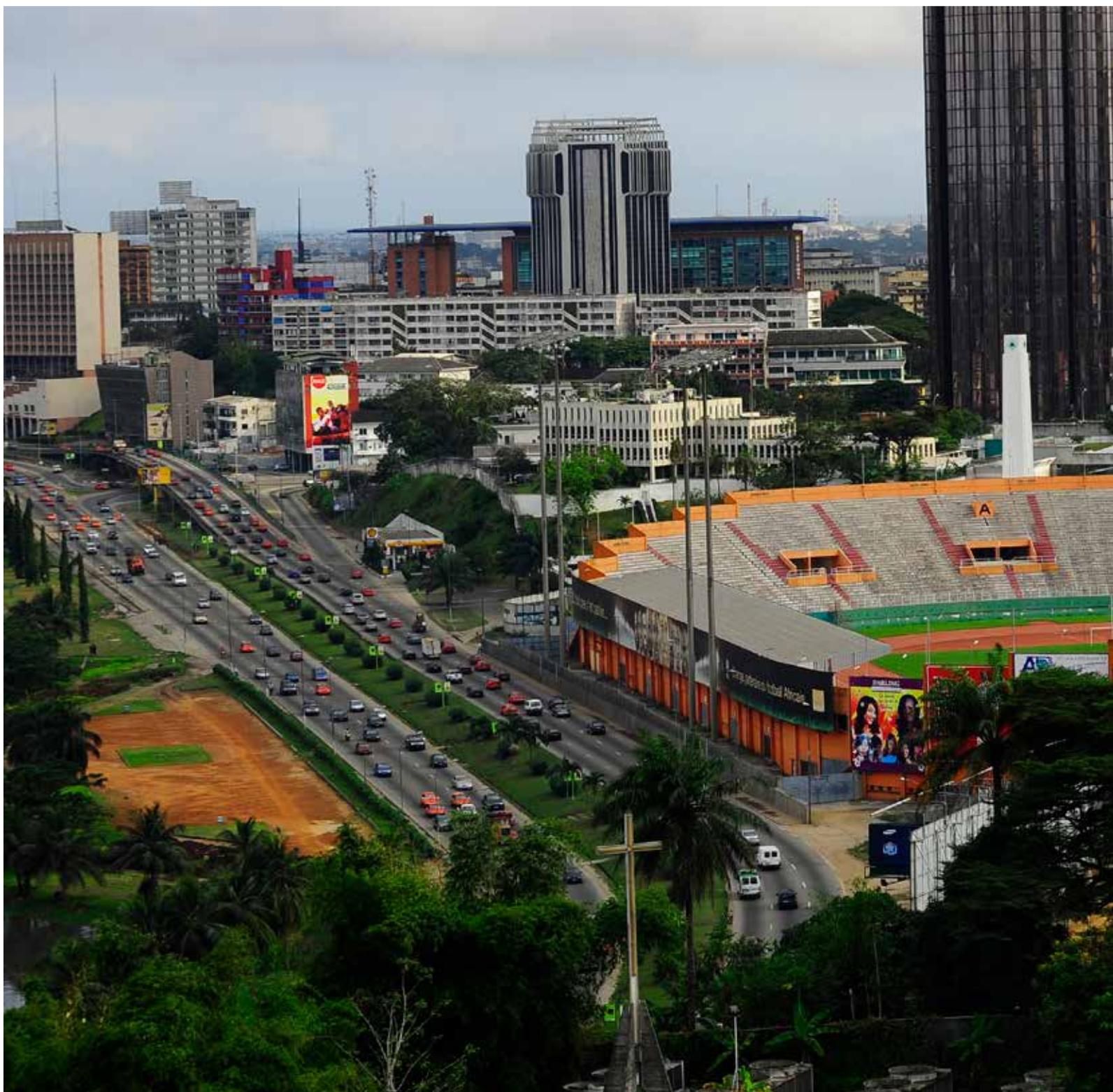
La Côte d'Ivoire fait face à une pénurie de médicaments et mise entre autres sur la production locale. Ce qui crée des perspectives pour les entreprises pharmaceutiques et les fournisseurs.

Le développement des applications TIC dans les hôpitaux et les centres médicaux.



4

RÉUSSITES RÉCENTES





SATADSL

WWW.SATADSL.NET

L'entreprise bruxelloise SatADSL est l'un des principaux acteurs mondiaux de la diffusion d'internet par satellite. Les fondateurs de la société ont rédigé une étude, en tant que consultants pour l'Agence spatiale européenne, sur le potentiel de l'internet par satellite en Afrique grâce à la technologie de l'entreprise belge NEWTEC. Leurs résultats « prometteurs » demeurant infructueux, les auteurs ont décidé en 2010 de mettre eux-mêmes sur pied une entreprise.

L'étude concluait en effet que de grandes parties du monde ne sont pas connectées au câble, et encore moins au câble de haute qualité avec une large capacité de bande passante, et que cela n'arriverait peut-être jamais étant donné leur localisation. Et même si l'infrastructure câblée était installée dans des pays moins stables, elle serait probablement soumise à des pannes d'électricité, à des phénomènes naturels et à un entretien insuffisant ou au vol. L'internet par antenne parabolique et par satellite constitue donc la manière la plus sûre d'obtenir un accès stable et rapide au net pour les entreprises et les instances publiques.

Les services de SatADSL ont d'abord été utilisés par des banques, mais ont rapidement été repris par des ONG, des ambassades, des entreprises et des gouvernements. La technologie utilisée par SatADSL avec sa plateforme de livraison de services est si innovante qu'elle lui permet d'adapter ses abonnements sur mesure pour chacun de ses clients. Cette technologie se prête également très bien à la diffusion de médias d'un siège central vers des antennes locales. La BBC entre d'autres est un des utilisateurs.

SatADSL a entretemps connu une croissance rapide. En 2016, le chiffre d'affaires de la société s'élevait à 3 millions EUR ; il devrait atteindre 4 mil-

lions EUR d'ici à 2017. Le nombre de pays dans lesquels l'entreprise est active connaît également une forte augmentation. Elle a également remporté le premier prix des Brussels Best Exporters 2017. SatADSL est actuellement active dans une quarantaine de pays allant du Cap-Vert au Népal. La plupart des clients se trouvent pour le moment en Afrique et au Moyen-Orient, alors qu'il existe une demande mondiale. L'entreprise s'attend donc à ce que la prochaine vague de clients provienne d'Amérique latine.

SatADSL a déjà mené différents projets en Côte d'Ivoire. Elle y collabore avec les distributeurs locaux qui sont souvent des fournisseurs d'accès à internet. Ces fournisseurs possèdent également les licences pour l'utilisation de l'infrastructure satcom et sont en première ligne pour le contact avec le client final. Celui-ci paie une redevance unique pour l'achat d'une parabole et d'un modem, puis souscrit à un abonnement mensuel. Le choix de l'asbl suisse Fondation Hirondelle d'utiliser la technologie SatADSL pour la distribution d'émissions de radio vers des stations locales en est un exemple.

SatADSL collaborait d'ailleurs déjà avec le gouvernement. Lors des dernières élections présidentielles, l'entreprise bruxelloise était chargée de garantir l'accès à internet au bureau central de contrôle des élections. L'entreprise est également en cours de négociation avec ANSUT pour le lancement de 400 cybercentres dans lesquels les citoyens ivoiriens pourront traiter leurs questions d'ordre administratif grâce à e-government. Les petites entreprises y bénéficieraient aussi d'un accès à internet. Ce projet permettrait de doper le chiffre d'affaires de SatADSL en Côte d'Ivoire, qui s'élève aujourd'hui à environ 100.000 EUR.

T.S.E.

L'entreprise T.S.E. (Technology Services Environmental), créée en 2011 par Francis Guglielmetti, est spécialisée dans la mesure de la qualité de l'air, que ce soit l'air intérieur, extérieur ou les émissions industrielles, ainsi que dans le domaine des mesures du bruit et des vibrations. Elle opère dans plusieurs pays africains, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée, le Rwanda et l'Ouganda. Elle offre également des services de consultance, de formation, de suivi d'installation et de service après-vente destinés à assurer au mieux le respect des normes internationales.

La ratification de la COP 21 à Kyoto et de la COP 22 à Paris, lesquelles entendent contrer les effets du changement climatique, a poussé les pays signataires à s'équiper de systèmes d'analyse de la qualité de l'air afin de mieux comprendre et de déterminer la nécessité d'en contrer les effets nuisibles. La Côte d'Ivoire avait ainsi besoin d'équipements pour mesurer la qualité de l'air, mais surtout d'un accompagnement, d'une aide pour établir des cahiers des charges, des décrets et des lois pour suivre les directives européennes. C'est ainsi que T.S.E. a entamé des activités de consultance dans le pays. L'entreprise n'étant pas dépendante d'une marque particulière, elle est à même d'apporter des solutions sur mesure.

Concrètement, elle a installé une remorque mobile avec des analyseurs, chromatographie, CO₂, Ozon..., certifiée selon des normes européennes et

américaines. Grâce à cet équipement, les rapports peuvent être transférés et analysés dans le monde entier. Même si le Sénégal est le pays le plus avancé en Afrique, la Côte d'Ivoire caresse l'ambition de redevenir le plus grand laboratoire d'analyse de l'Afrique de l'Ouest. T.S.E.-Côte d'Ivoire est implantée en Côte d'Ivoire depuis mai 2017 afin de créer un « Pôle technologique » et de maintenir l'installation à niveau. Elle y est responsable de la formation des techniciens locaux, qui pourront par la suite s'occuper des réseaux. Pour T.S.E., c'est sa manière d'investir dans le pays.

Monsieur Guglielmetti avait également mis en relation l'Institut scientifique de Service public (ISSeP), spécialisé dans la surveillance de l'environnement en Wallonie, la prévention des risques et nuisances, la recherche et développement technologique, avec le Centre Ivoirien Anti-Pollution (C.I.A.POL.). Un protocole à ratifier lors de la mission économique posera les bases d'un échange en formations et en techniciens.

Les autres projets sur lesquels T.S.E. a travaillé en Afrique sont la mise sur pied d'un réseau de stations de mesure de la qualité de l'air à Dakar, d'un réseau de stations météorologiques au Rwanda et aussi de l'installation d'une remorque mobile au Mali. T.S.E. est également en contacts très avancés avec le ministère de l'Environnement du Bénin, le ministère du Pétrole du Niger, le ministère de l'Environnement de Djibouti et le ministère de l'Environnement de Madagascar.

SEA-INVEST

WWW.SEA-INVEST.COM

SEA-Invest est un groupe familial gantois créé en 1989 qui est aujourd'hui l'un des principaux opérateurs au monde de terminaux portuaires. L'entreprise est historiquement spécialisée dans le traitement et le stockage du vrac sec (minerai, charbon, biomasse, engrais, céréales, riz,...), mais, au fil des années, le groupe a su se diversifier dans d'autres secteurs comme la manutention de fruits et légumes, de produits liquides et de conteneurs. Par ailleurs, SEA-Invest offre également divers services logistiques, dont le stockage, l'expédition, le dédouanement et les services d'agence de consignations.

SEA-Invest traite annuellement plus de 120 millions de tonnes de marchandises dans 25 ports répartis sur 8 pays. En Europe, outre la Belgique, il s'agit de la Pologne, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France, tandis qu'en Afrique, SEA-Invest est actif au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Afrique du Sud.

SEA-Invest a débuté ses activités en Côte d'Ivoire en 2006 par la reprise de SMPA, exploitant du terminal fruitier d'Abidjan. Grâce à une réorganisation et la mise en œuvre d'un plan d'investissement de 6 millions EUR, SEA-invest est parvenu à transformer cette activité déficitaire et mal gérée en une activité performante et rentable.

En 2008, SEA-invest s'est vu attribuer une Convention d'Exploitation pour l'exploitation du Terminal Minéralier du Port d'Abidjan. Conformément aux conditions de la convention d'exploitation SEA-invest a mis en place un vaste plan d'investissement dans le but de moderniser et d'optimiser le terminal vraquier, permettant d'augmenter substantiellement les cadences de chargement/déchargement et d'augmenter la capacité du terminal, qui passa de 800.000 tonnes/an en 2008 à plus de 4.000.000 tonnes en 2016.

En 2014, SEA-invest a démarré une activité de transport terrestre au travers de sa filiale SEA-Truck, représentant un investissement de 4.5 millions EUR. SEA-Truck compte aujourd'hui plus de 40 camions qui assure principalement le transport de produits miniers à l'exportation, offrant aux clients miniers de SEA-invest Côte d'Ivoire une solution logistique intégrée entre la mine et le port d'Abidjan.

Le dernier développement du groupe SEA-invest en Côte d'Ivoire concerne la logistique pétrolière et plus particulièrement l'assistance aux activités d'exploration et de production de gaz et de pétrole dans le Golfe de Guinée. En juillet 2016, SEA-invest a repris au travers de Petro SEA Logistique (une joint-venture entre SEA-invest et Petroci) la base logistique de Vridi, représentant un investissement de 13 millions EUR dans le but de moderniser et d'optimiser l'exploitation de cette activité. Depuis, Petro SEA Logistique a mise en œuvre un plan d'investissement de plus de 8 millions EUR visant à renouveler les équipements et améliorer les installations de la base, afin d'améliorer les services aux clients pétroliers et parapétroliers.

Au total le Groupe SEA-invest a investi plus de 120 millions EUR en Côte d'Ivoire et généré près de 1.000 emplois, dont 300 emplois direct.

En terme de projets, SEA-invest entend poursuivre son développement en Côte d'Ivoire. Parmi ces projets, figurent l'extension du terminal minéralier d'Abidjan, le développement d'une plateforme logistique de 18 ha à Yopougon, la construction et l'exploitation d'une installation de déchargement de vrac à San Pedro pour le compte de CIMAF, ainsi que la construction d'une base logistique pour les engrais et autres produits agro-alimentaire à San Perdo en partenariat avec le Port d'Anvers. Ces investissements sont évalués à 300 millions EUR.

5

SOURCES



NOS PARTENAIRES

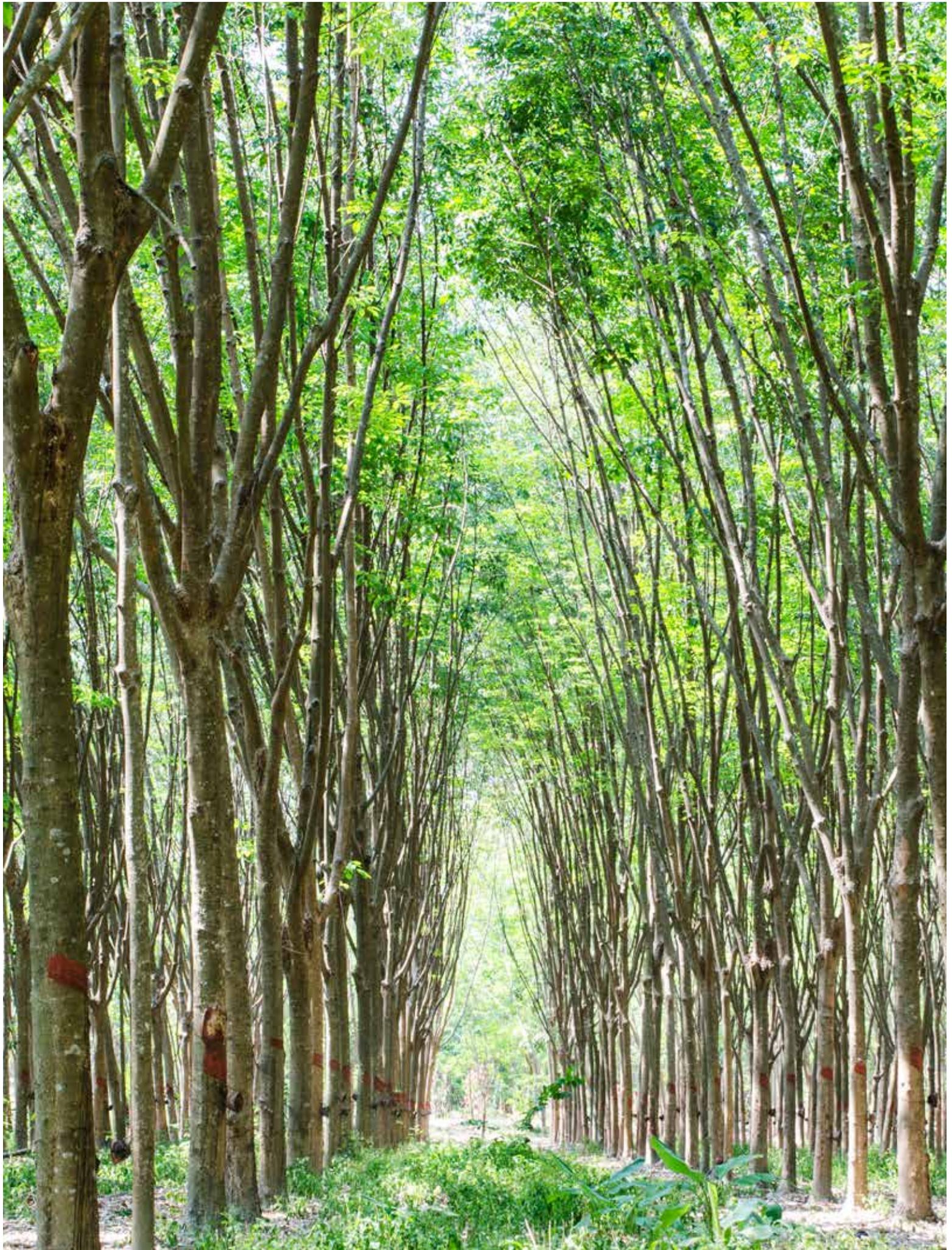
- **Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers**
www.awex.be
- **Bruxelles Invest & Export**
invest-export.brussels
- **Flanders Investment and Trade**
www.flandersinvestmentandtrade.be
- **SPF Affaires étrangères**
www.diplomatie.be

SOURCES IVOIRIENNES

- **Côte d'Ivoire Groupe Consultatif Plan National de Développement**
www.gcpnd.gouv.ci
- **Comité National de Pilotage des Partenariats Public-Privé de Côte d'Ivoire**
www.ppp.gouv.ci
- **Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire**
www.cepici.ci

AUTRES SOURCES

- **Afric Telegraph**
africtelegraph.com
- **Africa Online**
www.thisisafricaonline.com
- **Banque africaine de développement Database**
knoema.com/AFDBSED2016v1/afdb-socio-economic-database-1960-2016?country=1000660-ecowas
- **Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest**
www.bceao.int
- **Banque mondiale**
www.worldbank.com
- **BNP Paribas Fortis**
www.tradesolutions.bnpparibas.com
- **Bonds and shares**
bonds-and-shares.com
- **Centre for the Promotion of Imports from developing countries**
www.cbi.eu
- **CIA World Factbook**
www.cia.gov
- **Commission européenne**
ec.europa.eu/trade
- **Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest**
www.ecowas.int
- **Credendo**
www.credendo.com
- **Droit de l’Union européenne**
eur-lex.europa.eu
- **Deloitte**
www.deloitte.com
- **Fonds monétaire international**
www.imf.com
- **Forum Économique Mondial**
www.weforum.org
- **Global Risk Insights**
globalriskinsights.com
- **Huffpost Maroc**
www.huffpostmaghreb.com
- **isds.bilaterals**
www.isds.bilaterals.org
- **Jeune Afrique**
www.jeuneafrique.com
- **L’intelligent Abidjan**
www.lintelligentdabidjan.info
- **Le Moniteur du Commerce International**
www.lemoci.com
- **Organisation des Nations Unies - Comtrade**
comtrade.un.org
- **Organisation des Nations Unies - Conference on Trade and Development**
unctad.org
- **Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture**
www.fao.org
- **Organisation Mondiale du Commerce**
www.wto.org
- **Oxford Business Group**
www.oxfordbusinessgroup.com
- **Programme des Nations Unies pour le développement, Human Development Report 2016**
hdr.undp.org/sites/default/files/2016_human_development_report.pdf
- **Union Économique et Monétaire Ouest Africaine**
www.uemoa.int
- **Review of African Political Economy**
roape.net
- **The Heritage Foundation**
www.heritage.org
- **Trésor de France**
www.tresor.economie.gouv.fr
- **Switzerland Global Enterprise**
www.s-ge.com





AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Rue Montoyer 3
1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 206 35 11
www.abh-ace.be



SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL (SPF) AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE EXTÉRIEUR ET COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Tél.: +32 2 501 81 11
diplomatie.belgium.be



AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Place Saintelette, 2
1080 Bruxelles
Tél.: +32 2 421 82 11
www.awex.be



BRUXELLES INVEST & EXPORT

Chaussée de Charleroi 112
1060 Bruxelles
Tél.: +32 2 800 40 00
invest-export.brussels



FLANDERS INVESTMENT & TRADE

Boulevard Roi Albert II 37
1030 Bruxelles
Tél.: +32 2 504 87 11
www.flandersinvestmentandtrade.com



Date de publication: octobre 2017

ÉDITEUR RESPONSABLE Fabienne L'Hoost

AUTEUR Wouter Decoster

GRAPHISME ET RÉALISATION Bold & pepper

ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR : www.abh-ace.be

IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC

Reproduction autorisée moyennant mention de la source

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce extérieur, ni ses partenaires (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment & Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreurs, d'omissions et de déclarations mensongères. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.